



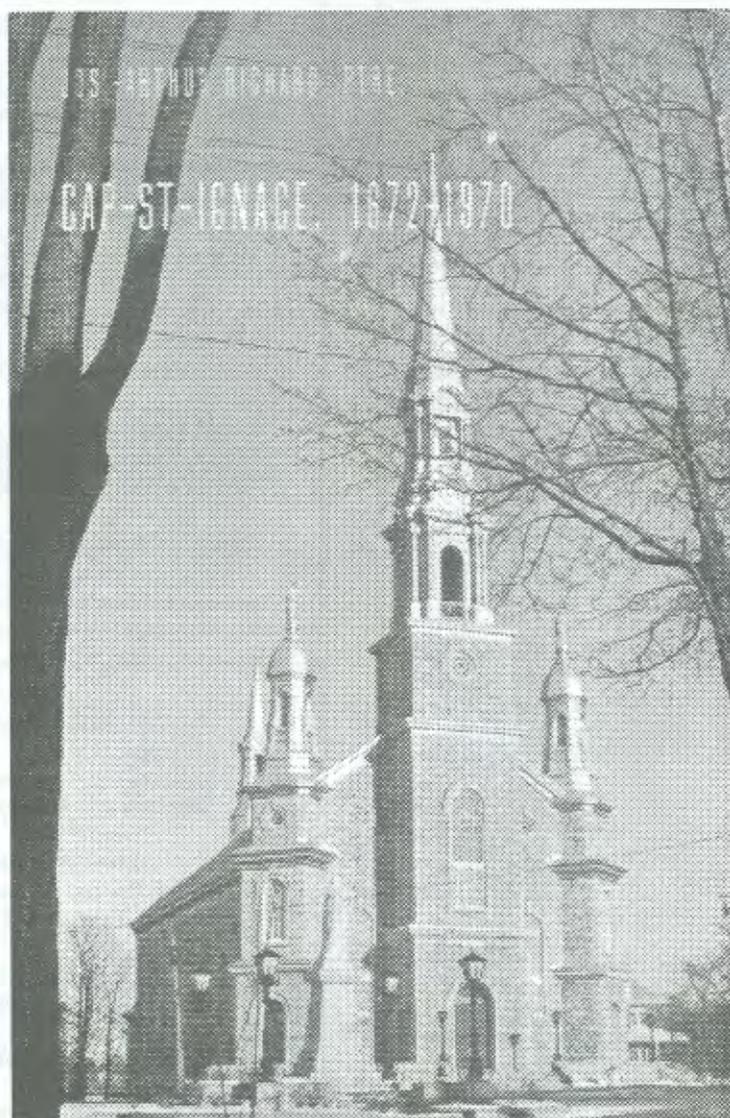
L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 21 - No 1

Septembre 1994



Sommaire : *Le nouveau Code civil du Québec et son impact sur la généalogie*, par Me Dominique Lettre – *Une journée dans la vie d'un couple bourgeois de la rue Sainte-Anne à Québec à l'automne de 1869*, par Raymond Laberge – *Des Canadiens acquièrent des terres en Normandie*, par Paul-Henri Hudon – *Le vent du Nord renverse le clocher de l'église du Cap-Saint-Ignace*, par Gilles Cayouette – *Seule une étude cytogénétique peut assurer de l'authenticité d'une lignée familiale par le dépistage du chromosome Y*, par Paul Genest et Denyse Genest – *Une démarche généatique*, par G.-Robert Tessier.

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale – C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8
 Siège social – Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
 Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1994-1995

Président : André Beauchesne
Vice-président : Julien Dubé
Secrétaire : Jacques Tardif
Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
 Bernard Lebeuf, Jean-Paul Morin.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Cora Fortin-Houdet
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année
 -E.U. et autres pays 30,00 \$ US par année
 Prix à l'unité 2,25 \$

Frais de poste
 au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)
 autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
 Bibliothèque nationale du Québec
 ISSN 0316-0513

Envoi de publication - Enregistrement n° 5716

Imprimé par l'Imprimerie Héon & Nadeau Limitée

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Cora Fortin-Houdet
Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Jacques Saintonge,
 Bernard Lebeuf, H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Doucet, Lucien Laurin,
 Paul-Émile Plouffe, Gérard Provencher,
 Louise Rivard-Plouffe, Yvon Thériault.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ U S
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

MOT DE PRÉSENTATION

du
Volume 21, numéro 1
de
L'Ancêtre

L'importance de la communication est de plus en plus grande et toute association qui regroupe des membres éloignés se doit d'avoir un organe officiel. C'est ce que les divers conseils d'administration de la Société de généalogie de Québec ont compris, initiative qu'ils soutiennent toujours. Nous, du premier conseil de 1961, supportés par une poignée de membres, avons d'abord voulu développer des outils, base de l'entraide : répertoires, cours, conférences.

L'idée de publier un bulletin commença à germer et vit son premier fruit en 1974. 20 ans déjà. L'angoisse continuelle de ne pas réussir à noircir quarante pages à chaque mois tire de l'héroïsme, mais quand l'objectif est noble, la solidarité s'établit et le collectivisme fait place à l'individualisme. Les textes fournis à L'Ancêtre et l'encouragement des membres en sont une belle preuve.

À l'aube de ce 21^e volume et de ceux qui suivront, la réussite des 20 premiers, sans subvention et sans publicité, représente un modèle, un exemple de ténacité, de don de soi. Le rôle de L'Ancêtre n'est plus à démontrer et ce bulletin doit continuer à faire découvrir le plaisir de donner, de donner ses découvertes, de donner ses textes.

Nous nous faisons ici l'interprète de tous pour souhaiter succès et progrès à l'équipe responsable du Comité de L'Ancêtre.

Conseil d'administration fondateur 1961-1962

Président : René Bureau 0001
Vice-président : Benoît Pontbriand 0002
Secrétaire : G.-Robert Tessier 0003
Trésorier : Benoît Plamondon 0004
Conseiller : Raymond Gingras 0005

* * * * *

CORRECTIONS AUX RÉPERTOIRES

- *Mariages comté de Lotbinière 1908-1988* - B. Pontbriand #116 - Vol. 2 - page 209

Michel Auger épouse à Montauban le 31 juillet 1976 Gisèle **Morin** et non Poulin.

Fleur-Alice Poulin épouse Maurice Auger le 25 septembre 1943 et est née le 20 août 1924.

- *Mariages comté de Lotbinière 1908-1988* - B. Pontbriand #116 - Vol. 2 - page 210

Huguette et non Yolande Poulin épouse P.-E. Coulombe le 3 mai 1952 à Trois-Rivières. (Jeannine Auger-Moreau et Lionel Poulin)

- *Mariages du comté d'Abitibi (Section Est)* - Soc. Gén. Cantons l'Est - Vol. 1, A-Z - p. 301

Marcel Deschambeault épouse M.-Rose Lasanté, fille de Donat et Élisabeth Rondeau et non Tremblay. (Rollande S. Gélinas 1543)

- *Répertoire des mariages du Saguenay-Lac-St-Jean* - SGQ - Tome 4 (femmes) - p. 533

Tremblay, Doris (fille de Paul-Émile et Fernande Fortin) épouse Mario Émond à Chicoutimi (Saint-François-Xavier) le 25 juillet 1970.

Faire correction dans le Tome 1, page 427. (Carmen B. Tremblay 1824)

- *Mariages de la Basse-Côte-Nord* - SGQ #66 - Page 147

Guillot, Thérèse (Anet et Yvonne Girard) épouse Gérard Samuel le 28 décembre 1955.
Enlever le nom Gérard à la page 137 et le placer à la page 290 à Samuel.

- *Mariages de la Basse-Côte-Nord* - SGQ #66 - Page 137

Girard, Yvonne (Alphonse et Marie Boivin) épouse Anet Guillot à Anticosti le 18 juin 1927.

- *Mariages de la Basse-Côte-Nord* - SGQ #66 - Page 147 et 237

Méthot, Fernand (J.-Bapt. et Élis. Bertrand) épouse Antoinette Guillot (Anet et Yvonne Girard)

- *Mariages de la Basse-Côte-Nord* - SGQ #66 - Page 254 et 296

Noël, Anne-Marie épouse Dan (Daniel) Stever (Wallace et Céline Lejeune). (Roger Samson 2890)

- *Dictionnaire généalogique des familles Gingras* - R.-Edmond Gingras - Vol. 3 - p. 480 - Item 6

Jos.-Edemme

d. 27 décembre 1851 (Henri-Paul Dubé)

* * * * *

UNE DÉMARCHE GÉNÉATIQUE

par G.-Robert Tessier *

Introduction

Dans la modernité du monde actuel, toute science pour pouvoir s'affirmer, se développer et performer a recours à l'informatique, qui augmente son efficacité et la qualité de ses résultats. La généalogie ne fait pas exception à cette règle et c'est ainsi qu'est née ce que nous avons désigné par le terme «généatique», l'informatique appliquée à la généalogie. Mais le développement de la généatique devient impossible sans le rapprochement de généalogistes et d'informaticiens, pour que se vérifie cette maxime «la généatique est l'avenir du passé» que nous avançons lors du 8^e congrès national de généalogie tenu à Avignon (France) en mai 1985. ¹

À cette occasion, nous soulignons qu'en généalogie, les besoins sont de deux ordres : individuels et collectifs.

Besoins individuels

Lorsqu'on débute en généalogie, le premier intérêt fort légitime ou le premier exercice consiste à faire sa propre généalogie. La compilation de données sur fiches commence ici et quelle tâche fastidieuse. Les «passionné(e)s» vont persévérer, les autres vont vite changer de loisir. L'informatique vient alors agrémenter le travail de compilation, de mise en ordre de l'information et nous réconcilier avec la généalogie.

Plusieurs logiciels ou façons de traiter les données généalogiques ont vu le jour ces dernières années, chacun visant à satisfaire une clientèle particulière. Toutefois, les généalogistes expérimentés savent que plusieurs objectifs peuvent être poursuivis selon les goûts : généalogie ascendante, arbre généalogique, tableau de famille, généalogie descendante ou dictionnaire généalogique et répertoires. Une lacune existait du fait qu'aucun logiciel ne satisfaisait ces divers besoins personnels des généalogistes. C'est alors que fut développé en 1989 le logiciel GP (Généalogie Personnelle) visant à satisfaire l'ensemble de ces besoins. En effet, le GP a été conçu à la demande d'associations de familles réunies en congrès à Sherbrooke en mai 1989, et sur la base du format défini par un groupe de travail composé de généalogistes québécois de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. ²

Enfin pour permettre des vérifications plus poussées ainsi que la manipulation des données et l'échange avec des utilisateurs autres que GP, des logiciels auxiliaires ont été développés : OUTILS 1 et 2, GEDCOM.

Besoins collectifs

Dans cette contribution au congrès de 1985 mentionnée plus haut, nous abordions le volet collectif dans l'organisation de l'informatique appliquée à la généalogie (voir organigramme). Au niveau de l'ensemble d'un État, de plus en plus pluriethnique comme le Québec de demain, le besoin collectif est

* Membre du Comité de gestion des données informatisées de la Société de généalogie de Québec.

¹ *La généatique au Québec* par G.-Robert Tessier. L'Ancêtre, Vol. 12, N° 7, mars 1986.

² Lire à ce sujet l'article de Guy Fréchet publié dans L'Ancêtre, Vol. 14, N° 8, avril 1988, *Les formats de saisie pour la constitution d'une banque de données généalogiques*.

devenu de plus en plus aigü. Surtout depuis le début du XX^e siècle avec la mobilité des familles. À titre d'exemple, voici qu'une famille Trudel originaire de Saint-Prosper de Champlain se rend défricher une terre au Lac Saint-Jean, y fait baptiser plusieurs enfants et revient plus tard s'installer à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Les enfants à leur tour s'y marient et leur descendance se retrouve dans la région de Victoriaville et ailleurs.

Il est donc devenu essentiel, pour retracer tout ce monde, d'avoir une banque nationale de données généalogiques au niveau du Québec.

Pour mettre de telles données à la disposition des chercheurs, les diverses sociétés de généalogie du Québec, imitant en cela les Pontbriand, les Campagna et autres, ont commencé, il y a au-delà de trente ans maintenant, la publication de répertoires de mariages. Cette initiative a favorisé le développement de la généalogie et de la génétique au Québec. Néanmoins, il demeure que les généalogistes ne peuvent se procurer toutes ces nombreuses publications et que la communication reste ardue, même si les sociétés généalogiques fournissent ce service à leurs membres.

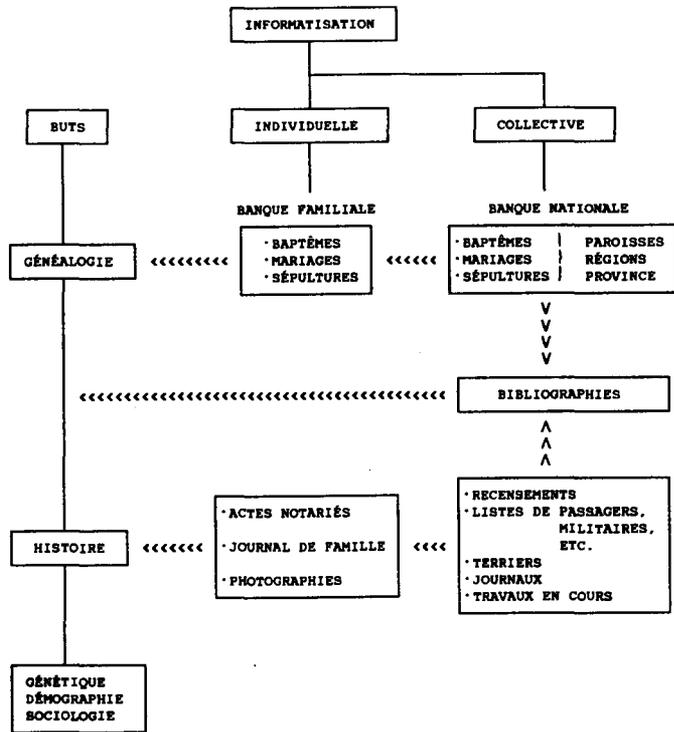
L'informatique est vite devenue la seule façon rapide de communiquer, encore faut-il qu'une banque de données existe et soit disponible à tous les généalogistes. Et ce qui est encore plus important, puisque l'on parle de collectivité, c'est le rôle des sociétés de généalogie. N'est-ce pas là leur mission d'être des leaders auprès de leurs membres, de les guider dans des avenues nouvelles, de les diriger, de les encadrer.

Chaque société peut développer pour ses membres une banque de données informatisée mais n'est-il pas plus intéressant pour les généalogistes de profiter de canaux de communication entre les diverses associations ? Pour y parvenir, il est nécessaire que soit uniformisé la prise de données d'une part, mais aussi et surtout que les exigences spécifiques des diverses sociétés soient satisfaites.

En somme, chaque société de généalogie pourrait de son côté développer un logiciel de son propre cru, «réinventer la roue». Mais lorsqu'une roue d'un carrosse est plus petite que l'autre, le risque n'est-il pas grand de tourner en rond!

Conclusion

Cette démarche généatique tient à une simple logique désintéressée. L'informatique va rendre service à la généalogie, et surtout aux généalogistes, si on sait l'orienter dans la bonne direction, depuis l'aide aux généalogistes sur le plan personnel jusqu'à la mise sur pied d'une source d'information à l'intention de toute la collectivité. Depuis décembre 1988, des protocoles d'échange viennent couronner cette démarche qui doit respecter la loi «donner-recevoir ou juste compensation», loi qui spécifie que si on veut recevoir il faut aussi donner, en ajoutant la sauvegarde de l'autonomie des organismes intéressés.



ORGANISATION DE L'INFORMATIQUE

* * * * *

LE NOUVEAU CODE CIVIL DU QUÉBEC ET SON IMPACT SUR LA GÉNÉALOGIE

par Me Dominique Lettre

Introduction

L'auteur tient à préciser que de nombreuses modifications peuvent avoir été apportées aux lois et règlements applicables depuis le début de ses recherches.

Elle désire également souligner que des démarches sont présentement en cours par la Fédération de Généalogie afin d'établir un protocole d'entente avec la Direction de l'État civil.

1. La réforme de l'état civil

Le 1^{er} janvier 1994, le nouveau Code Civil du Québec est entré en vigueur, une révolution complète dans le monde du droit. En effet, son adoption a apporté de nombreux changements dans des domaines les plus divers, tels que les successions, les testaments, les hypothèques, l'adoption, etc...

Bien sur, le Code Civil a eu un impact sur les registres de l'état civil, et, par conséquent, sur la généalogie. Certains d'entre nous se sont d'ailleurs demandés pourquoi le législateur avait modifié nos chers registres, si utiles à nos recherches. Les raisons sont multiples mais on peut retenir les suivantes:

A) Les motifs

- a) Système dualiste (religieux vs civil) non conforme à la réalité sociale actuelle;
- b) Grande dispersion des registres sur plus de 3600 points d'enregistrement;
- c) La famille actuelle est plus mobile et change souvent de paroisse; il lui est donc plus difficile de faire le tour des presbytères pour obtenir des certificats;
- d) Manque d'uniformité au niveau du contenu des registres, d'une paroisse à l'autre et d'une religion à l'autre;
- e) Erreurs fréquentes dans les registres;
- f) Pluralisme religieux : rend plus difficile la gestion des registres et la définition des officiers autorisés;
- g) Difficultés à retracer les actes faits à l'extérieur de la province;
- i) Environ quinze pour cent (15 %) des naissances ne sont pas déclarées, majoritairement pour les enfants non baptisés.

B) Les conséquences

Les conséquences de la réforme affectent aujourd'hui tant le contenu des actes que la façon de les tenir et de les consulter. En tant que généalogistes, les changements nous affectant le plus sont les suivants :

* Conférence présenté devant des membres de la Société de généalogie de Québec le 16 mars 1994.

- a) Laïcisation et fin du dualisme : le seul officier autorisé à tenir les actes de l'état civil, selon la loi, est le Directeur de l'état civil;
- b) Simplification : une autorité, un lieu (Direction de l'état civil);
- c) Plus grande uniformité : le contenu des actes est prévu dans la loi;
- d) Informatisation et conservation des registres, création de banques de données;
- e) Protection de la vie privée de l'individu : accès limité à l'information;
- f) Centralisation des registres de 1901 à aujourd'hui.

C) Commentaires

a) Avantages

Beaucoup de nouveautés, beaucoup de difficultés, mais quand même, certains avantages... La réforme a, malgré tout, un côté positif :

- i) gain d'information pour certains actes (voir tableaux A, B et C);
- ii) liens plus faciles entre les actes d'états civils : un système de mentions bien établi et rapatriement des actes faits hors Québec;
- iii) informatisation (avantages pour le futur, celle-ci n'étant pas encore complétée...);
- iv) microfilms en cours pour certains fichiers de l'état civil;
- v) actes standards, suivant le même modèle;
- vi) curés bien contents de s'être débarrassés de cet ouvrage!

b) Désavantages

En tant que généalogistes, il est certain que la réforme a apporté de nouveaux problèmes et difficultés à surmonter pour effectuer des recherches complètes :

- i) lourdes procédures administratives pour obtenir des copies ou des informations (délais, frais plus élevés que dans les presbytères...);
- ii) le contenu obligatoire marque la fin des commentaires utiles qui pouvaient parfois "colorer" des recherches généalogiques (ex : ondoyée à la maison, mort noyé...);
- iii) accès aux registres très limité (notion d'intérêt, voir plus loin);
- iv) confidentialité de certaines informations;
- v) le manque de renseignement sur la personne peut justifier le refus d'émission du certificat;
- vi) consultation des registres impossible à l'État civil (sauf si le chercheur a des "relations intimes avec l'au-delà"!)

c) La confidentialité de certaines informations

Un des aspects de la réforme a été de rendre confidentiels certains renseignements contenus dans les actes de l'état civil. En effet, pour obtenir ces informations, il faut démontrer un "intérêt" dont la détermination est laissée à la discrétion du directeur de l'état civil. Actuellement, cet intérêt est accordé à la personne elle-même, à son liquidateur de succession, son notaire ou son avocat.

Un généalogiste n'a pas, en principe, un tel intérêt.

L'une des raisons alléguées pour cette nouveauté est la centralisation de nombreuses informations relatives à un même individu, celles-ci pouvant porter atteinte à la vie privée de cette personne si elles devaient être divulguées.

Des démarches sont présentement en cours pour faire attribuer au généalogiste, membre d'une société de généalogie reconnue, un intérêt de chercheur. Ce privilège, s'il est accordé, ne donnera toutefois pas accès à tous les renseignements contenus aux actes de l'état civil mais bien à certaines informations déterminées à l'avance.

2. Le contenu des actes de l'état civil

Dans notre quête de renseignements familiaux, il est important de connaître les différences de contenu apportées aux actes de l'état civil depuis le premier janvier 1994.

Les tableaux suivants donnent un aperçu de ces changements en faisant la comparaison avec l'ancien Code Civil du Bas-Canada. La première colonne représente le contenu antérieur à 1994, et la deuxième, les changements apportés depuis le nouveau Code Civil du Québec. La disparition de certaines informations est représentée par des "----".

Tableau A : Actes de naissance

Code civil du Bas-Canada	Code civil du Québec
Déclarations par prêtre et parents	Déclaration par accoucheur et parents
Nom de l'enfant	Nom de l'enfant
Sexe de l'enfant	Sexe de l'enfant
Date et lieu de naissance	Date, lieu et heure de naissance
Date et lieu de baptême	----
Nom des parents	Nom des parents
Nom/parrain/marraine, filiation	Domicile des parents
Profession des parents	----
Appartenance religieuse	----
Signé parents et/ou parrain/marraine	----
Identification et signature du prêtre	Signé témoin et parents
Mention de parents décédés	----
Mention d'enfants "naturels"	Mention "d.c.d."
----	Mention du mariage des parents
----	Date de mariage des parents
----	Date de naissance de la mère

Tableau B : Actes de mariage

Code civil du Bas-Canada	Code civil du Québec
Déclaration par le célébrant Date et lieu du mariage Nom des époux Domicile des époux Profession des époux (1) Nom des parents Domicile des parents Minorité et consentements Publication des bans et oppositions Nom des témoins Filiation des témoins Présence d'un contrat de mariage (2) Appartenance religieuse Signature des époux et des témoins Nom et signature du célébrant ---- État civil des époux (veufs, divorce) Parents décédés : "fils de feu ..."	Déclaration par le célébrant Date et lieu de mariage Nom des époux Domicile des époux ---- Nom des parents ---- Minorité et consentements Publication des bans et oppositions Nom des témoins ---- ---- Appartenance religieuse Signature des époux et des témoins Nom et signature du célébrant Date et lieu de naissance des époux État civil + date décès du conjoint Mention "d.c.d"
(1) N'apparaît plus à compter du 15 février 1987, mise en vigueur de la loi 95 de 1986, article 348.	
(2) Depuis le 11 mars 1931, Lois du Québec 1930-31, chapitre 101, a.1s.1	

Tableau C : Acte de décès

Code civil du Bas-Canada	Code civil du Québec
Déclaration par prêtre ou officier Nom du défunt Domicile du défunt Date et lieu du décès Date et lieu de sépulture Signé par deux plus proches parents Identification et signature du prêtre Nom du conjoint Mention d'époux prédécédé Causes de la mort	Déclaration par médecin Nom du défunt Domicile du défunt Date, lieu et heure du décès Date, lieu et mode disposition du corps Signature d'un témoin et parent ---- Nom du conjoint État matrimonial du défunt ---- Date et lieu de naissance Date et lieu de mariage Nom des parents

À noter qu'un système de mention a été conservé afin de reporter sur les actes certains renseignements importants :

- a) Mention sur l'acte de naissance, de l'acte de mariage.
- b) Mention sur les actes de naissance et de mariage de l'acte de décès.
- c) Mention sur les actes de naissance et de mariage, du jugement de divorce ou de nullité de mariage. Il est également fait mention de la date du jugement, du tribunal et du numéro de dossier.
- d) Le directeur de l'état civil, sur réception d'un acte fait hors Québec mais concernant une personne domiciliée au Québec, insère cet acte dans le registre.
- e) Le directeur n'est pas tenu de noter sur les actes d'état civil les mentions antérieures au premier janvier 1994.

Il semble que le seul moyen d'obtenir les mentions est de demander la copie intégrale de l'acte de l'état civil ou une attestation à cet effet. Le directeur exigera cependant au requérant de démontrer son "intérêt"...

3. Le contenu des certificats

Nous avons donc analysé le contenu intégral des actes de l'état civil. Il est maintenant nécessaire d'examiner le contenu des certificats et de connaître les informations que chacun d'entre eux comporte.

Le tableau D fait la compilation des différentes sortes de certificats disponibles à l'état civil. Une colonne intitulée "intérêt" mentionne si oui ou non un intérêt est nécessaire pour obtenir ce genre de copie.

Tableau D : Types de certificats

Document	Taille	Prix	Intérêt
Certificat de naissance	3.75 x 2	12,00 \$	Non
Certificat de naissance	8.5 x 7	12,00 \$	Non
Certificat de mariage	8.5 x 7	12,00 \$	Non
Certificat de décès	8.5 x 7	12,00 \$	Non
Certificat d'état civil	8.5 x 7	24,00 \$	Non
Copie d'un acte de l'état civil	---	16,00 \$	Oui

Le tableau E donne le détail des informations contenues dans ces différents types de certificats.

Tableau E : Contenu des certificats

Naissance – petit format	Nom, sexe, date, heure et lieu de naissance
Naissance – grand format	Nom, sexe, date, heure et lieu de naissance, nom des parents
Mariage	Noms, date et lieu du mariage
Décès	Nom, sexe, date et lieu de décès
État civil	Nom, sexe, date et lieu de naissance, nom du conjoint, date et lieu du mariage, date et lieu du décès (pas de mention du nom des parents)
Copie d'un acte	Reproduction intégrale

4. L'obtention des certificats et copies

A. Lieu des demandes : Direction de l'état civil, 205, rue Montmagny, Québec (Québec), G1N 4T2.

B. Procédure pour demander un certificat

- remplir le formulaire de demande de service (disponible sur place)
- payer les frais
- prouver un intérêt selon le type de certificat demandé

Les demandes se font habituellement par la poste. Elles peuvent cependant être faites au comptoir ou dans des délais plus courts moyennant des frais supplémentaires.

C. Les presbytères

Les presbytères ne sont plus autorisés à émettre des certificats reconnus par la loi mais continuent néanmoins à tenir des registres pour des fins religieuses.

Si un généalogiste recherche simplement des informations sans vouloir véritablement un certificat "légal", il peut tenter d'obtenir une copie du registre tenu au presbytère. Il faut cependant spécifier que le curé responsable peut, à sa discrétion, refuser d'acquiescer à la demande. Le généalogiste devra donc, avant toute demande auprès de l'état civil ou d'un presbytère, utiliser au maximum toutes les sources de renseignements déjà offertes pour les recherches, comme les répertoires, les centres d'archives, les microfilms, les volumes, etc... Les demandes dans les presbytères ne devraient être faites que dans des cas particuliers seulement.

5. Consultation

A. La direction de l'état civil a centralisé tous les registres depuis 1901. Les registres antérieurs à cette date peuvent être consultés par les moyens actuellement offerts au généalogistes : archives, compilations, répertoires, etc...

B. Aucune consultation n'est permise à la Direction de l'État civil.

C. Les presbytères conservent toujours les registres d'avant comme après 1901. Cependant, une assemblée des évêques, tenue il y a environ deux (2) ans, recommandait aux curés de ne plus laisser accès aux actes de l'état civil, certains chercheurs ayant la mauvaise habitude d'arracher des feuilles ou d'annoter certains documents. Il appartient donc au curé de juger s'il doit permettre la consultation au chercheur et ce, à son entière discrétion.

Il semble que les curés des petites paroisses sont plus ouverts à cette consultation que ceux des centres urbains. Dans tous les cas, il est recommandé de ne s'adresser aux presbytères que dans les cas les plus difficiles, une foule de généalogistes paniqués prenant d'assaut les presbytères ne pouvant que faire fermer les portes pour des recherches futures.

Conclusion

Il va sans dire que la réforme de l'état civil implique également une réforme de notre processus de recherche. Beaucoup de points sont encore à débattre et il est absolument nécessaire de continuer les diverses démarches, tant individuelles que par le biais de nos sociétés de généalogie, pour faire reconnaître l'importance de notre travail.

Heureusement, dès cette année, un certain déblocage est à prévoir. Des négociations sont en cours afin d'attribuer aux généalogistes un "intérêt de chercheur", diminuer les frais de recherche de ces derniers, compiler sur microfilms certains fichiers de l'état civil, et bien d'autres choses encore.

Un dossier à suivre!

* * * * *

UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UN COUPLE BOURGEOIS DE LA RUE SAINTE-ANNE À QUÉBEC À L'AUTOMNE DE 1869

par Raymond Laberge

Voici, à peu de choses près, comment se passait une journée dans la vie d'un couple de bourgeois – dont j'ai cru bon devoir changer les noms véritables par un souci de discrétion – monsieur Ludovic Lemieux, 56 ans, bourgeois et propriétaire d'une propriété sur la rue Sainte-Anne à Québec, et son épouse Ludivine Dénéchaud, 48 ans, marié depuis 26 ans et demeuré sans enfants, habitant une maison qui avait été léguée à Mme Lemieux par son père, feu Marc-Antoine Dénéchaud, en son vivant maître-ferblantier de son état et occupation. Je me suis amusé à reconstituer les activités de ce couple, ce jour-là de l'automne 1869, en m'aidant des deux journaux français publiés à l'époque à Québec, *Le Canadien*, de monsieur T. Evanturel, et *L'Événement* de monsieur Hector Fabre. L'histoire n'en est pas moins authentique.

"Ce lundi matin, donc, le temps humide et brumeux laissait prévoir de la neige à brève échéance. Ce fut précisément l'approche de la première bordée sérieuse de la saison qui constitua le principal sujet de conversation de M. et Mme Lemieux pendant le déjeuner qu'ils prirent en commun, sur le coup de huit heures, conformément à la règle non écrite mais inviolable de leur maison."

Le menu du déjeuner s'établissait comme suit : œufs rôtis avec jambon, pain grillé sur la braise, sirop d'érable et biscuits secs avec du café au lait comme breuvage.

Le repas terminé, M. Lemieux passa dans la cuisine où il bourra sa pipe et l'alluma avec un brin de balai qu'il enflamma à la petite porte du majestueux poêle à trois ponts qui trônait au milieu de la pièce. Puis il s'habilla et sortit pour aller visiter, en compagnie d'un vieux rentier de ses amis, M. Nicodème Levasseur, ancien constructeur de navires, un emplacement à concéder dans le nouveau faubourg Stadacona, vis-à-vis la Pointe-aux-Lièvres, non loin du pont Bickell que l'on était justement en train de terminer. Les journaux faisaient grand état des possibilités de ce quartier récemment ouvert et lui prédisaient un brillant avenir.

À la maison, madame Lemieux s'affaira tout d'abord avec Mathilda, robuste campagnarde à son service depuis bientôt dix ans, à la préparation du dîner qui devait comporter une substantielle soupe au bœuf avec riz, herbes salées et légumes, un rôti de veau avec grillades de lard salé, et, comme dessert, un pudding au pain avec pommes, relevé d'une sauce à la vanille additionnée de muscade râpée. Quand tout fut sur le poêle, copieusement bourré de bois d'érable et de merisier, laissant Mathilda surveiller la cuisson en vaquant aux soins de la maison, madame s'installa à un petit secrétaire en bois des îles, placé entre les deux fenêtres de la salle à manger, et elle écrivit à sa sœur cadette, mariée à un marchand général du village de L'Islet.

En termes appropriés, elle lui manda les événements les plus marquants de ces dernières semaines, lui décrivant particulièrement avec force détail le triste accident qui venait d'arriver à une femme du faubourg Saint-Roch, assez grièvement blessée alors qu'elle tentait de descendre d'un char urbain en marche, malgré les avertissements du conducteur. Ceci amena l'épistolière à déplorer sévèrement "cette frénésie de vitesse qui semble s'emparer de tout le monde depuis quelque temps et cause tant de malheurs un peu partout".

Elle termina sa lettre en invitant chaleureusement sa sœur à venir avec son mari, suivant la tradition, passer la Noël à Québec, l'assurant qu'ils seraient reçus de tout cœur et qu'on ferait de son mieux pour bien passer le temps en famille.

Comme elle cachetait sa lettre, monsieur arriva et l'on se mit à table au premier coup de midi. Les époux mangèrent de fort bon appétit, avec cette sage lenteur qui fait durer le plaisir tout en facilitant la digestion. Monsieur raconta, en la commentant, sa visite à Stadacona, madame résuma la teneur de la lettre à sa sœur. On échangea également quelques phrases sur la récente démission du maire de Québec John Lemesurier, qui avait dû céder sa place à son successeur, l'épicier William Hossack. M. Hossack, rajouta monsieur, a officié comme trésorier du fonds de secours institué lors de l'incendie du village de Saint-Sauveur et du faubourg Saint-Roch de 1866. Il devrait aider les sinistrés.

En sortant de table, monsieur alla s'asseoir dans une grande berçante réservée à usage exclusif, et placée tout au fond de la vaste pièce. Après avoir lentement fumé sa pipe, il cogna des clous et fit un petit somme. Puis il sortit de nouveau, cette fois pour se rendre à l'hôtel de ville tout près, afin de discuter avec les cotiseurs municipaux l'évaluation d'une propriété qu'il venait d'acquérir. Ensuite, il devait passer chez son avocat, Me Elzéar Déry, qui tenait bureau au 6 de la rue Saint-Louis, à la haute-ville, dans la bâtisse dite des Francs-Maçons.

Quant à madame, après avoir indiqué à Mathilda son travail de l'après-midi, elle passa dans sa chambre pour faire sa toilette de sortie, tâche que l'arrangement de la chevelure ainsi que la multiplicité et la complication des vêtements de cette époque rendaient particulièrement longue et laborieuse. Lorsqu'elle fut enfin correctement peignée, corsetée et attifée, elle s'en fut prendre sa grande amie, madame Clermont, de la rue Sainte-Ursule, pour aller magasiner.

C'était l'époque annuelle des ventes à réduction chez les marchands du vieux Québec, et les deux femmes ne manquaient jamais de profiter des aubaines que les commerçants du temps rivalisaient d'ingéniosité pour offrir au public. Toutefois, tandis que madame Lemieux était une cliente attitrée de chez O'Doherty & Cie, de la rue de la Fabrique, madame Clermont, elle, fréquentait exclusivement l'établissement de Bernard & Hémond, sis sur la rue Saint-Jean. Mais les deux femmes allaient néanmoins habituellement de compagnie faire leurs emplettes, histoire de s'aider mutuellement des ressources de leur goût et de leur expérience.

Le magasinage fut agréable et fructueux, puisque madame Lemieux acquit à bon compte un superbe "prélat" pour sa cuisine (pourquoi, hélas! ce "prélat" n'est-il plus aujourd'hui qu'un simple "prélat"?) tandis que madame Clermont achetait un coupon de drap impératrice, de bonne qualité, avec lequel la modiste à la mode, mademoiselle Lawlor, allait pouvoir lui confectionner pour Noël une robe qui ferait sensation.

Contentes, mais un peu lasses, les deux amies se restaurèrent en prenant un bol de thé chaud avec des "crackers" aux confitures chez madame Clermont. Durant cette collation, la conversation changea de cours pour s'orienter vers la chronique des événements sociaux et mondains de la saison qui commençait. Il y fut particulièrement question du bal costumé que madame Jolibois se préparait à donner, quelques jours seulement après celui que madame Temple allait offrir à la société anglaise de la vieille capitale. Nos deux respectables dames, tout en mordant à belles dents dans les succulents biscuits, ne purent se tenir tout à fait d'enfoncer en même temps quelques incisives bien aiguisées dans la chair sensible et savoureuse de certaines vedettes du "smart set" de la vieille capitale ...

En tout cas, il était près de cinq heures lorsque madame Lemieux fut de retour chez elle. C'était bien tard pour l'époque et elle le constata, non sans quelques remords, en trouvant entre les deux portes le numéro du jour de *L'Événement* que le petit porteur y avait déposé depuis un bon quart d'heure.

Heureusement, tout avait bien marché à la maison pendant son absence. Mathilda, son travail terminé et sa toilette faite, était en train de préparer le souper. Madame n'eut donc autre chose à faire que de se mettre à lire le feuilleton quotidien dans le journal en attendant l'arrivée imminente de monsieur. En ce moment-là, *L'Événement* publiait justement un roman d'Élie Berthet, *Les mystères de la famille*, dont les péripéties dramatiques et sentimentales passionnaient cette bourgeoise à l'existence aussi dénuée

qu'il se pouvait de tout semblant d'aventure. Comme elle arrivait aux mots fatidiques et déconcertants : "à continuer", monsieur entra et ce fut le moment du souper.

Après avoir fait honneur au rôti de porc frais avec patates brunes, rehaussé d'une graisse de rôti où le noir et le blanc s'équilibraient harmonieusement, au moment de s'attaquer à une appétissante tarte allemande à trois étages, copieusement fourrée de confitures, monsieur Lemieux, prenant un ton comiquement cérémonieux, invita madame à l'accompagner le soir même au théâtre de l'Académie de Musique sur la rue Saint-Louis, où une troupe française de passage donnait depuis quelques jours des représentations. Pour prouver qu'il ne badinait pas, il lui fit voir les billets qu'il avait achetés en s'en venant, chez Morgan, le marchand de musique de la rue Saint-Jean.

Au comble de la joie devant la perspective d'une si belle fin de journée, madame, sa dernière bouchée à peine avalée, se remit à sa table de toilette pour apprêter sa beauté du soir. Malgré la difficulté de la tâche, un bon quart d'heure avant le lever du rideau, comme il se devait chez les gens comme il faut, en ces jours où la bienséance et la ponctualité allaient de compagnie, les deux époux occupaient leurs sièges dans le parterre de la salle presque remplie.

Le spectacle comportait un drame noir d'Alexandre Dumas, suivi d'un intermède musical, puis, pour finir, une comédie-bouffe en un acte. Jovial et bon enfant, - c'était au temps à jamais révolu des publics uniformément en or - l'auditoire pleura et rit tour à tour, littéralement transporté d'un contentement dont monsieur et madame Lemieux partagèrent la touchante unanimité. Aussi, fut-ce d'un pas allègre et d'un cœur satisfait qu'ils regagnèrent leur demeure, par les rues sombres et boueuses de leur quartier auxquelles la lueur clignotante des rares réverbères donnait une allure presque sinistre.

Quand ils eurent rangé posément leurs manteaux aux endroits accoutumés, les époux causèrent quelque temps dans la salle à manger, pendant que madame prenait un bol de thé chaud et que monsieur s'octroyait, comme "night cap", un petit verre de vieux rhum de la Jamaïque. Après quoi, la bourgeoise passa dans sa chambre pour faire sa toilette de nuit à la lueur de la veilleuse jaunâtre qui brûlait sur le dessus en marbre de la commode. Lorsqu'elle fut prête à se coucher, ses bigoudis bien en place et son bonnet de nuit soigneusement noué sous son menton, madame s'agenouilla sur la peau de mouton épaisse et moelleuse qui servait de descente de lit et, les yeux mi-clos, elle commença à réciter dévotement ses prières du soir.

De son côté, monsieur enleva son veston, son gilet, son faux-col et sa cravate pour revêtir une chaude robe de chambre en molleton, fermée par de gros glands de velours rouge. Puis il passa dans la salle à dîner, s'installa dans un lourd fauteuil au bout de la table, en face de la lampe, et, dépliant lentement son journal, il commença sa lecture quotidienne.

Comme il terminait la lecture de l'article du rédacteur Hector Fabre de *L'Événement*, minuit sonna lentement, par coups sonores bien détachés, à la lourde horloge à poids qui occupait la place d'honneur dans l'appartement.

Au-dehors, rien ne troublait plus le silence opaque et frileux de la ville endormie. Dans la maison, c'était le confort, la chaleur, la paix. Madame rêvait déjà aux anges tandis que son fidèle époux lisait sagement sous la lampe.

Ah! qu'ils étaient heureux, les bourgeois sans histoire du bon vieux temps! "

* * * * *

PLAISANTERIE OU SUPERSTITION?

Recherche : Paul-Henri Hudon

Je cite intégralement pour le bénéfice des lecteurs l'extrait d'un article paru dans le journal *Le Canadien* le 18 septembre 1819. Ce journal pourtant très sérieux, je dirais même, toujours sévère, rapporte un incident passé à Rivière-Ouelle, dans le rang de la Petite-Anse, où vivaient les personnages en cause.

Oeufs curieux!!!

Le 12 août dernier, dans l'après-midi, une jeune fille de 11 ans, Marie D'Anjou, étant en devoir de soigner les poules du nommé Henri Boucher de Rivière-Ouelle chez qui elle demeure, et, s'apercevant que le coq maltraitait une des poules, elle lui donna un coup de pied, tenant dans ses mains en même temps une petite verge de bois pour lui faire peur.

Au même instant, une autre poule (qu'elle nomme "la Huppée", car elles ont chacun leur nom) prenait chaudement le parti du coq et voulut le venger de cette insulte, et se jeta toute furieuse sur le dos de la jeune fille. Quelques minutes après, la jeune fille raconta aux gens de la maison tout ce qui venait d'avoir lieu. Il faut remarquer que ce jour là, elle avait un peigne sur la tête, une robe d'indienne bleue et blanche, un peu jaunâtre, et cette robe était déchirée au bas.

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, le frère de cette jeune fille Martial D'Anjou, 10 ans, allant visiter les nids de poule pour voir si elles avaient fait leur ponte, y trouva la poule "Huppée". Aussitôt qu'elle fut sortie du nid, il y prit l'œuf qu'elle venait de pondre, et sur lequel, à sa grande surprise, il y trouva parfaitement tracés et peints, et le portrait de sa œur et celui du coq. Elle y est représentée dans la même attitude et sous les vêtements de la veille. Elle a un peigne sur la tête, sa robe bleue jaunâtre avec la déchirure au bas, sa verge à la main, son pied relève la queue du coq, et a la visage tourné en arrière pour regarder la poule "Huppée" qui vint se jeter sur elle.

Et aujourd'hui, 18 septembre, vers les deux heures de l'après-midi, la jeune fille a trouvé dans le même nid un autre œuf sur lequel il y a deux petits animaux représentés. Je crois que le plus petit est une souris ou un rat; et l'autre un chat. Henri Boucher croit que le plus petit chien et l'autre son coq. Le propriétaire de ces deux œufs curieux, Henri Boucher, part pour Québec où il se propose de les montrer."

Voilà! Que deux enfants dans leur naïveté se soient un peu amusés, soit!!! Et l'affaire serait morte dans l'œuf!!! Mais qu'un adulte aussi sérieux, et d'une famille aussi bourgeoise, que M. Henri Boucher, 42 ans, marié à Victoire Chapais en 1804, père de famille de 8 enfants, ait prêté foi à ces œufs "brouillés", c'est ahurissant!!! Qui pis est, qu'un journal plus empesé que *Le Devoir* en fasse l'objet d'un article, ça dépasse l'entendement!!! On devait bien s'ennuyer et bailler largement aux poules dans les bureaux du *Le Canadien* à cette époque pour publier une telle omelette. On est loin de la période, 1810, où ce journal, marchant sur des œufs, livrait une dure bataille aux gouverneurs anglais, jusqu'à la saisie des presses par la police et l'emprisonnement de ses journalistes. A moins qu'Henri Boucher, qui n'est pas une poule mouillée, ait trouvé là un bon coup publicitaire pour vendre ses œufs au marché de la Basse-Ville?

Martial D'Anjou, né le 12 mai 1809, et Marie D'Anjou, née le 26 janvier 1808, sont deux des douze enfants de Joseph D'Anjou et Thècle Lebel de Rivière-Ouelle. Marie D'Anjou épouse le 22 juin 1841 Aristobule Bérubé (1811-), veuf de Lucie Hudon à Rivière-Ouelle; mais ne voulant pas mettre tous ses œufs dans le même panier, elle se remarie en secondes noces le 4 avril 1864 à Honoré Dionne de Rivière-Ouelle. Marie D'Anjou donnera 7 enfants à Aristobule Bérubé. Petite mère poule, và!!!

DES CANADIENS ACQUIÈRENT DES TERRES EN NORMANDIE

par Paul-Henri Hudon

Des immigrants normands ou bretons fraîchement débarqués en Nouvelle-France cèdent leurs biens d'héritage en France à des Canadiens.

Nous avons découvert aux minutiers des notaires Dionne, Kerverzo et Barthelemi Richard quatre contrats d'échange entre des nouveaux arrivants dans la colonie; on s'échange de bonne foi les héritages présomptifs des *feus parents* en France contre des propriétés en bonne et due forme au Canada.

La question posée est de savoir quel était l'avantage de l'acquéreur canadien dans cet échange. Quand et comment a-t-il monnayé son échange? Comment arrivait-on à échanger des biens tangibles, réels, visuellement comptables sur place, contre d'hypothétiques propriétés, décrites sur paroles, situées "au bout du monde"?

Fallait-il de la naïveté ou fallait-il des super doses de bonne foi chez les négociants! Confiance aveugle que nous aurions perdue.

Échange entre Jean de Larue et Gilles Le Marchand : 29 avril 1753

- Gilles Le Marchand, originaire de la ville de Dinan, diocèse de Saint-Malo, Bretagne.
- Jean de Larue, originaire de Diclon, diocèse de Coutances, Normandie.

Gilles Le Marchand donne à Jean de Larue une terre de quatre arpents de front par la profondeur, située au deuxième rang dans la seigneurie de Saint-Roch-des-Aulnaies, en Nouvelle-France; laquelle terre lui avait été donnée par concession de M. Aubert le 30 janvier 1753.

En retour, Jean de Larue cède à Gilles Le Marchand :

... tout ce qui peut lui advenir dans les biens provenant de feu Georges de Larue, son père ... tant de maison, que cours, jardins, vergers, prairie et autres choses et immeubles venant de la succession, sans en rien retenir; les dits terrains et cour situés dans la paroisse de Diclon, joignant d'un côté, pour la maison, à Michel de Larue dont le pignon est mitoyen, d'autre cote, le chemin du Roi, par le devant a la cour, et par derrière à une petite maison de terre;

De plus, la moitié d'une pièce de terre et verger, plantée de deux rangs de pommiers, appelée communément "la Croute-Gauthier", joignant Michel de Larue;

De plus, un verger de terre labourable appel "Les Bassins", joignant aussi Michel de Larue :

Et de plus, un demi verger de terre en prairie, joignant Jean de Larue (sic), "Les Fonteries";

De plus, une demie pièce dont la moitié en courtis et l'autre moitié en plant ou verger;

De plus, un quarteron de terre dans la campagne "des LongsChamps", lesquels maisons, terrains et cours sont actuellement sous la régie de Jacques de Larue ... *lequel partagera avec Gilles Le Marchand...*" (Notaire Olide Kerverzo. 29 avril 1753).

Gilles Le Marchand (vers 1727-1779)

Est un navigateur arrivé au Canada vers 1744. Il s'installe à Rivière-Ouelle, ou il décède le 15 mars 1779, à l'âge d'environ 52 ans. L'acte de décès le dit *résidant en cette paroisse depuis sa jeunesse*. Il était demeuré célibataire. Quelques contrats notariés nous éclairent un peu sur ses activités :

- Le 28 avril 1758, ... *Gilles Le Marchand, 30 ans, demeurant chez Mme veuve Maisonneuve, étant sur le point de partir pour aller à la pêche à la morue sur la côte de Gaspé...*" (Notaire Joseph Dionne)

- Le 7 mars 1763, Gilles Le Marchand et Jean Digé, navigateurs, ont reconnu devant le notaire Joseph Dionne, ... *s'être associés pour faire la pêche à la mourue (sic) sur les côtes d'en bas du fleuve St-Laurent ...*

Il s'occupait donc de pêche dans sa saison; il logeait chez les bourgeois de Rivière-Ouelle, les Maisonneuve et les Boucher, qui l'employaient aux travaux de ferme dans les mortes saisons.

Jean de Larue (1716-1760)

Est le fils de Georges de Larue et de Julienne Lechevallier. Inhumé à Saint-Roch le 10 juin 1760, âgé de 44 ans. Il épouse à La Pocatière, le 9 janvier 1745, Marie-Joséphite Pelletier, fille de Joseph et de Marguerite Lumina. (Ct notaire Joseph Dionne). Il s'installa à Saint-Roch-des-Aulnaies et eut à cet endroit une nombreuse descendance, en particulier par ses deux fils :

- Joseph Larue, épouse Angélique Pelletier le 4 novembre 1783.
- Raphaël Larue, épouse (1) Josephite Picard/Destroismaisons le 12 novembre 1792
(2) Josephite Asselin veuve d'Isaac Castonguay le 16 août 1814 .

L'inventaire de ses meubles et le partage de la terre de Jean de Larue est faite chez le notaire Joseph Dionne le 11 décembre 1771. La veuve se réserve la moitié du lot; l'autre moitié est partagée entre Jean Larue, fils aîné, Joseph et Raphaël, ses trois enfants.

En 1753, année de ce contrat, la colonie de Nouvelle-France entretient de nombreuses relations avec la métropole. Beaucoup de navires traversaient chaque année l'Atlantique. Il est probable que Gilles Le Marchand, navigateur, ait poussé une pointe à Diclon, en Normandie, au cours d'un de ces voyages. Il aurait pu ainsi négocier l'héritage de Jean de Larue.

Jean de Larue avait un beau-frère, Jean Hamond (1715-1760), aussi navigateur (m. Angélique Pelletier le 3 février 1739); il était le fils de Jean Hamond et de Guillemette Leméteil, originaire de Plevins, Saint-Brieuc, Bretagne. Était-il un compagnon de Gilles Le Marchand? Un compatriote de Gilles Le Marchand, Michel Vielle aussi originaire de Dinan, Bretagne, acquerra un héritage normand en 1765 qu'il entend monnayer en retournant en France.

Échange entre Louis Bédouin et François Pellerin : 20 mars 1765

On ne connaît pas la date de naissance et de décès de Louis Bédouin. François Pellerin est né en 1722, originaire de la paroisse de Bacilly, diocèse d'Avranches, Normandie. Louis Bédouin cède à François Pellerin une terre de quatre arpents de front par quarante-deux de profondeur, située au second rang de la seigneurie de Saint-Roch-des-Aulnaies, *avec une maison de planches et de madriers équarris logée sur icelle ...*

En retour, François Pellerin cède à Louis Bédouin :

... ce qu'il peut avoir en France, en son pays natif (sic), advenu par le décès de Martin Pellerin, son père, situé en Normandie, paroisse de Bassillé (sic), diocèse d'Avranches, qui consiste en la quatrième partie de vingt perches en leur total, la quatrième partie de la maison, grange ... Borné d'un côté au terrain du juge ('), d'autre cote au terrain du sieur du Domaine, et d'un bout aux terres de François Pellerin;

De plus, la part d'une portion de terre à prairie proche du sieur Jacques Baranton ...
(Ct Barthélémi Richard, 20 mars 1765).

Nous savons peu de choses de Louis Bédouin. On ignore son lieu d'origine en France. Aurait-il été un cousin de Jacques Dupont (1723-1799) dont la mère se nommait Julienné Bédouin. Ce Jacques Dupont était originaire de Bacilly, Normandie, comme le François Pellerin dont nous faisons mention ici? Plusieurs Normands originaires de Bacilly se sont installés vers 1745-50 dans la région de La Pocatière,

Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli et Rivière-Ouelle : François Masse (1722-1782), Jacques D'Anjou (1710-1788), les frères Jean et Pierre Roullo (Rouleau), Charles Potvin (Potdevin) et Marin Jordan.

Nous croyons que Louis Bédouin a pu retourner définitivement en France en 1765, et qu'il a pu récupérer le bien-fonds de François Pellerin. (Ct Barthélémi Richard : dépôt le 1^{er} juin 1764 d'un acte du 28 avril 1746 : vente par Jacques Bélanger à Louis Bédouin et le 22 janvier 1765).

François Pellerin est le fils de Martin Pellerin et de Marie Charpentier, originaire de Bacilly, Avranches-Normandie. Il épouse à Saint-Roch-des-Aulnaies le 24 janvier 1752, Marie-Geneviève St-Pierre, fille de Jacques St-Pierre et de Thérèse Boucher. On leur connaît six enfants dont au moins deux garçons qui ont perpétué la descendance Pellerin au Canada.

Des quatre échanges de terre dont nous faisons mention dans cet article, nous pensons que seul l'échange Bédouin-Pellerin a pu se concrétiser par une prise de possession réelle du bien-fonds en France.

Échange entre Michel Vielle et Laurent Buard : 9 octobre 1765

- Michel Vielle (1741-1808) originaire de Dinan, diocèse de Saint-Malo, Bretagne.
- Laurent Buard, fils de Jean Buard et d'Olive Lecouvé natif de la paroisse Saint-Germain, évêché de Coutances, Normandie.

Michel Vielle dans le dessein qu'il a de passer en France a cédé à Laurent Buard une terre de 5 arpents de front par 42 de profond à Rivière-du-Loup, située sur le fleuve Saint-Laurent, entre la terre de Charles Asselin au sud-ouest et celle de Jean Autin au nord-est.

Cette terre *en bois debout* avait été cédée à Michel Vielle par Françoise Chassé, veuve de Baptiste Michaud, *chez qui le dit Vielle demeurait depuis plusieurs années* et en paiement de salaires dus totalisant 600 livres. La terre de ce Baptiste Michaud passera donc à Michel Vielle, qui l'échangera à Laurent Buard, qui lui, la donnera à Pierre Doucet, marchand, en paiement de dettes. (Ct Joseph Dionne, 15 février 1765; 1^{er} juin 1765; 8 et 9 octobre 1765)

Laurent Buard cède à Michel Vielle

... tous les biens qu'il a dans la paroisse St-Germain, échus par le décès de Jean Huard et d'Olive Lecouve, autant les fonds, les fruits que les bâtiments tels qu'ils seront advenus d'eux, qu'il a mis à ferme lorsqu'il est parti de son pays entre les mains de Jean LeCouve, son beau-frère, par acte passé devant Mtre Domenie Poure (?), notaire royal, residans au bourg de La Haie du Puys;

Dans le temps de la passation du dit acte, il y a environ 27, 28 ans, les dits biens fonds consistaient en plusieurs circuits de terre, y compris le verger, le tout situé en la paroisse Saint-Germain, que le dit Buard n'a pu nous dire les tenants et aboutissants des terrains; dont le tout est chargé de rentes et cens seigneuriales par année envers M. L'abbé (?), seigneur de la paroisse de St-Germain de qui le dit terrain ci-dessus est charge, demeurant dans le temps dans la paroisse St-Germain, à raison de 150 Livres de rentes par chaque année de fermage...

Le dit Vielle a déclaré en être bien content, pour l'avoir entendu parler. Fait en présence de Benjamin Michaud et Michel Morin. Buard reconnaît avoir fait son procureur général et spécial la personne du sieur Michel Vielle, relevant de l'évêché de Dol, pour retirer tous les biens que le constituant peut avoir en la paroisse Saint-Germain, des successions de Sieur et Dame Buard. (Ct Joseph Dionne, 9 octobre 1765)

Michel Vielle ne retournera jamais en France. Il perd sa terre au Canada; et il abandonne, semble-t-il, sa terre en Normandie. Michel Vielle et Laurent Buard, un an plus tard, soit le 27 septembre 1766 (Ct Joseph Dionne) conviennent cependant :

... Comme ils sont en doute s'il se trouvera de quoi en l'Ancienne France (?), et au cas que le dit Michel Vielle ne trouvera rien en l'Ancienne France, cela n'empêchera pas que la terre de 5 arpents restera toujours au dit Buard, en par lui de payer au sieur Vielle la somme de 300 Livres...

Échange entre Jean-Baptiste Bonenfant et Michel Vielle : 23 juillet 1766

- Jean-Baptiste Bonenfant (1713-1797), originaire de La Flotte, Ile de Ré, France. Établi à Rivière-Ouelle en 1749.
- Michel Vielle (1741-1808), originaire de Dinan, diocèse de Saint-Malo, Bretagne

Jean-Baptiste Bonenfant donne à Michel Vielle (Viel) une terre de 7 arpents de front par 42 de profondeur, *le bien-fonds et les bâtiments*, laquelle terre est située dans la seigneurie de Rivière des Caps (Saint-André de Kamouraska), bornée au sud-ouest à la terre de Joseph Michaud, et au nord-est à celle de Joseph LeMarquis; il donne de plus une autre terre de 1 arpent, 4 perches :

détachée de la terre de Pierre Boucher, bornée au sud-ouest à Joseph LeMarquis et au nord-est, au restant du dit arpent (?), sur laquelle il se trouve une maison et un hangar.

Michel Vielle,

... garçon volontaire, demeurant à Kamouraska, majeur, a déclaré être natif de St-Malo, paroisse de Dinant en Bretagne, fils de feu Louis Vielle, laboureur et de Jeanne Foin, dont la communauté consistait en deux vergers séparés par un îlot ... n'étant pas certain pour la trop grande surface qu'il avait quand il est parti du pays; avec trois maisons de pierre, couvertes en ardoises, portant une et chacune cheminée, se joignant les unes les autres sous le même toit, le tout sis et situé au pivot (?) du faubourg de Dinant; une maison consistant en une chambre seulement et un grenier au dessus, avec jardin provenant d'héritage du cote de sa défunte mère, suite au décès de ses parents Jean et Jacques Foin, ses oncles maternels, frères de la dite défunte ...

Ensemble les bien-fonds, argent, rente lui appartenant en France sur tous les biens ... (Ct Barthélémi Richard, 23 juillet 1766 et 2 avril 1767).

Michel Viel serait arrivé au Canada en 1758 comme soldat dans le régiment de Montcalm. Il s'établit dans la seigneurie de Rivière-du-Loup et est inhumé à cet endroit le 1^{er} décembre 1808. (Cf : Marcel Fournier, *Les Bretons en Amérique du Nord*, p. 329, 1987, Éd. Société de généalogie de Québec).

Michel Viel (Vielle) acquiert des droits sur une terre en Normandie; dix mois plus tard, il cède ses propres droits sur ses biens en Bretagne. Que se passe-t-il? Il veut d'abord retourner en l'ancienne France; puis il se ravise. Pourquoi?

"Cherchez la femme" dit le dicton. En effet, il a été séduit par une jeune canadienne, Genevieve Dumont-Guéret, qu'il épousera le 10 novembre 1766 à Kamouraska.

La donation de Bonenfant à Michel Vielle était quand même d'importance, qu'on peut chiffrer à environ 500 à 600 livres de valeur marchande. En retour, il accepte une hypothétique "habitation" de superficie imprécise. Pourtant ce Jean-Baptiste Bonenfant était un marchand avisé, habitué aux trafics de terrains. Pourquoi un tel contrat si peu pondéré? Et Bonenfant a-t-il pu monnayer ces héritages français? Nous ne croyons pas, quant à nous, qu'il soit allé en France récupérer son bien. Tout au plus il aurait pu vendre cette créance à un autre trafiquant breton ou normand ...

Jean-Baptiste Bonenfant a vécu à Rivière-Ouelle de 1750 à 1775, puis à Québec, où il avait une résidence, "rue Sainte-Anne". Il a été inhumé à Rivière-Ouelle le 11 août 1797. Il avait été négociant et un important entrepreneur de moulins à bois.

Jacques Jolin

Un autre canadien a acquis une terre en Normandie, non par achat cette fois, mais par héritage :

Déclaration faite par le capitaine Jacques Jolin de son origine et des biens qu'il a en France, Basse-Normandie, évêché de Coutances dans la ville de Notre-Dame de Granville : ... est comparu Jacques Jolin, capitaine pour le Roi, demeurant au même lieu (Cap Saint-Ignace, au Canada), ... lequel a déclaré avoir perdu dans le Siège de Québec, par le fleau de la guerre, ses papiers de famille et autres; et, comme étant, malgré la caducité de son âge, en bon jugement et entendement, a, par ces causes, dit et dicte au notaire ce qui suit :

voulant faire connaître à qui il appartiendra quelle est son origine et le peu de biens qu'il a plu à Dieu lui donner du côté de ses pères et mères pour en disposer en faveur de qui lui semblera... qu'il était fils légitime de feu Henry Jolin, navigateur et de défunte Charlotte Lema-rinier, sa femme, né dans la rue St-Jean de Notre-Dame de Granville, évêché de Coutances, basse Normandie, baptisé dans la ville de Granville, et nommé aux fonts baptismaux par Jacques Louvet, capitaine de vaisseau, marchand, et par demoiselle Surbatière (?), ses parrains et marraines, tous deux du même lieu.

Lequel dit comparant a pris femme au Canada, grâce à Dieu, d'une famille connue et chérie de tout le monde, grands et petits, sous la licence et en face de Notre Mère la Sainte Église, avec laquelle il a eu plusieurs enfants; parmi lesquels il y en a un qui a pris le parti de s'unir par le lien du mariage avec une fille d'honneur et d'une famille sans reproche, qui lui a donné bien des enfants; son nom de baptême est Étienne-Julien-Serge, et bon marin.

En outre le dit comparant nous a aussi déclaré qu'il possédait dans la ville de Granville trois maisons de pierres de plusieurs étages, et une rente de 30 francs par chaque année à lui appartenant par acte de partage en la succession de ses père et mère, dont le tout est détaillé et explique tout au long dans l'acte de donation qu'ont fait le comparant et dame Catherine Dutelle, sa femme, au sieur Étienne Jolin, leur fils, et à dame Agathe Cardinal, leur bru, passe le jour des présentes.

Qu'ayant charge diverses personnes, fondées de procurations avec pouvoir d'en substituer d'autres, les révoquer, faire toutes poursuites et diligences nécessaires pour recouvrer et ratifier tous les biens mobiliers et immobiliers qui pourraient lui appartenir en tels lieux et endroits où ils sont situés ...

Fait à Cap Saint-Ignace, le 11 décembre 1778, présence de Joseph-Marie Bernier et Laurent Lemelin, navigateurs. (Ct St-Aubin, 11 décembre 1778)

Ce Jacques Jolin demeure pour moi une énigme. Mes recherches ne m'ont pas permis de trouver trace de ce personnage, ni de son fils. Ces mariages demeurent un sujet de recherche. Ces Jolin ont-ils laissé une descendance au Canada? Sont-ils retournés en Normandie?

Voilà donc livrés en vrac des échanges de terre entre des Canadiens et des Français, à une époque où la parole donnée valait son respect.

N.D.L.R : Au XIX^e siècle des Jolin se retrouvent aux Registres des paroisses : Saint-Michel, Saint-Vallier, Sainte-Marie de la nouvelle Beauce, Sainte-Marguerite, Sainte-Hénédine et au XX^e, à Saint-Nazaire où ils ont été parmi les pionniers.

LE VENT DU NORD RENVERSE LE CLOCHER DE L'ÉGLISE DE CAP-SAINT-IGNACE

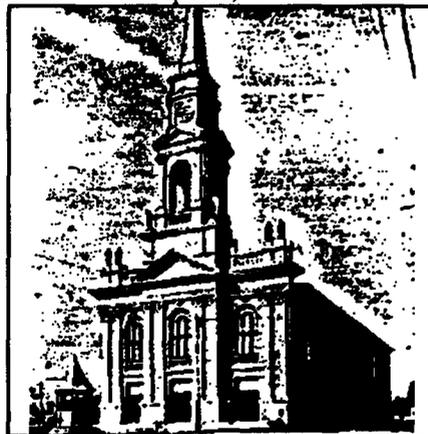
par Gilles Cayouette

Dans les premiers mois de 1824, les habitants de Cap-Saint-Ignace entreprennent les démarches pour agrandir leur église devenue trop exigüe. L'église est allongée de trente pieds, boisée à l'intérieur et dorée. Un clocher est également prévu. Le contrat pour la construction de ce clocher est passé, le 24 mai 1825, devant le notaire Abraham B. Larue; interviennent les syndics Charles Bossé, François-Xavier Guimont, Alexandre Bernier, Abraham Gagné, Jean-Baptiste Bernier, Antoine Boulé et Paul Bernier, cultivateurs, d'une part, et Eucher Dion, maître-forgeron, et, à titre de caution, François Dion et Joseph Métot, cultivateurs d'autre part. Les témoins sont le marchand Louis Olivier Gamache et le menuisier Charles Olivier. Tous sont de Cap-Saint-Ignace.

Le texte de ce contrat renferme les spécifications du clocher à construire et le détail des divers travaux à mener (ex. poser la cloche, faire les escaliers, poser une balustrade en fer et un coq neuf semblable à celui de Saint-Thomas de Montmagny ... (voir dessin ci-contre) (1), le tout similaire au clocher de l'église Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (2). Ces travaux doivent être parachevés au cours du mois de septembre 1825. Les syndics fourniront notamment tout le bois de charpente. Le prix convenu est de 100 livres. Le 22 août 1825, le précédent marché est cédé et transporté, devant le même notaire, par Eucher Dion à Jean-Baptiste Caillouette (3).

La tenue d'une commission rogatoire

Le 1^{er} février 1826, les syndics de la paroisse de Cap-Saint-Ignace intentent une action (4) parce que les ouvrages promis n'ont pas été livrés. Ils réclament une somme de 300 livres à titre de dommages. Le 7 juin 1826, la Cour du Banc du Roi "émane" une commission rogatoire et l'adresse à Germain Moreau, notaire de L'Islet. Le même jour, un subpoena est signifié aux témoins Vital Gagnon, Jean-Baptiste Bernier, le notaire Abraham B. Larue, l'"architecte" de Saint-Thomas François Fournier, le charpentier Abraham Richard, le forgeron Louis Richard père, son fils et bedeau Louis Richard, le voiturier de la paroisse Saint-Thomas Joseph Mercier, Richard Bernier et, enfin, le menuisier et charpentier de L'Islet, Romain Gagnon.



Ces audiences se tiennent du 3 au 7 août 1826 chez Louis Olivier Gamache, marchand de Cap-Saint-Ignace. Elles donnent lieu à la constitution d'un volumineux document faisant état des réponses de chacun des témoins aux dix-huit questions posées par les commissaires sans compter les "transquestions". La lecture de ces témoignages permet de reconstituer les événements.

La construction du clocher

Les travaux ont vraisemblablement commencé au cours du mois de juillet 1825, alors que les syndics débutent les livraisons de bois. Les ouvriers Abraham Bernier et Louis Fortin "écarrissent" notamment des tenons de huit pouces d'épaisseur soit deux pouces de moins que prévu; ces deux ouvriers sont même renvoyés durant trois ou quatre jours en raison du manque de planches.

La visite du clocher par l'architecte

Le 5 ou 6 août, un différend surgit entre les syndics et l'entrepreneur. Plusieurs des syndics veulent alors faire jeter le clocher par terre. À la demande des syndics, François Fournier, lui-même constructeur du clocher de l'église de Saint-François, monte dans le clocher, le samedi 13 août 1826, accompagné par Abraham Fournier et de l'entrepreneur. La charpente du clocher est alors visible car sa souche n'est couverte de planches que sur 4 ou 5 pieds.

Après ses deux visites du clocher, l'architecte fait remarquer : ... j'ai trouvé dans la première impériale (5) une trompe de la part de l'ouvrier dans la fondation du clocher, les pièces qui étaient l'appui du clocher étaient trop faibles et je dis à l'ouvrier Jean Bte Caillouët de rapporter deux pièces, une chaque côté de celles qui étaient trop faibles et de mettre des morceaux de bois chaque côté des poteaux pris en mortaise dans les pièces rapportées et les chevilles et lorsqu'ils seraient joints ensemble l'un contre l'autre les cournabler? sur les entrants et les faire prendre dans le mur de la maçonnerie à l'église: à la seconde impériale je lui dis qu'il fallait mettre une petite traverse à chacun des quatre pans et deux petites pièces d'apuis à chacun des pans. De plus, plusieurs témoins affirment avoir vu huit tenons de la base du clocher qui ne sont pas chevillés et qui reposent à côté de leurs mortaises.

Le certificat d'inspection

L'architecte ne veut pas délivrer le certificat d'inspection du clocher; il craint en effet que l'entrepreneur ... *pourrait ne pas mettre les morceaux que il lui ai dit de mettre et alors il ce prévaudrait de son certificat (6)*. L'entrepreneur insiste auprès du notaire pour obtenir ce certificat qui, signé par un architecte, lui permettra de faire taire les critiques formulées par les syndics. De leur côté, ces derniers pourront plus facilement lever les sommes requises pour défrayer le coût de cet ouvrage.

Finalement, l'architecte se plie aux démarches pressantes du notaire et veut donner un certificat avec mention des morceaux à rajouter. L'entrepreneur insiste pour qu'aucune mention n'y soit inscrite. Le notaire rédige le texte du certificat dans la maison de Joseph Bernier et le fait signer, le dimanche 14 août, par l'architecte. En dépit de l'avis de l'architecte qui délivre ce certificat sous conditions, le notaire en fait lecture publique après la messe. Selon un témoin, le notaire aurait même ajouté que ... *tous ceusse qui ne seroient pas contents du certificat qu'ils fussent trouver Mr Fournier, qu'il leur montreroit leur Catécisme!* Le 15 août, Jean-Baptiste Caillouette part chercher à Québec des matériaux dont du plomb. À son retour le 29 août, il couvre la flèche du clocher de fer blanc même si la souche du clocher n'est pas complétée.

La chute du clocher

Un témoin se rappelle que, le 30 août 1825, ... *le clocher en question a résisté à un vent un peu violent six ou sept heures avant de tomber*. De son côté, le curé Augustin Parent témoigne :

... j'ai eu occasion devoir, lors du coup de vent, une grande poussière, chez moi, dans mon presbytère occasionnée par le coup de vent et j'ai eu peur que le comble de mon presbytère vint à soulever et sur le moment j'ai entendu tomber quelque choses, que je croyais être l'échafaud qui étoit à la flèche du clocher, Je suis sorti à l'instant au milieu de la pluie, des éclairs et du tonnerre j'ai trouvé le clocher par terre.

Ce vent du Nord aurait frappé entre huit heures et demi et neuf heures du soir. À L'Islet, plusieurs maisons, granges et autres bâtiments sont endommagés, mais aucune dans la paroisse de Cap-Saint-Ignace à l'exception de la grange du capitaine Coton qui a un chevron endommagé et la maison de Claude Frigot/Frégeau située au deuxième rang. Dans sa chute, le clocher a soulevé le côté nord de la couverture de l'église et a enfoncé une pierre de la muraille du côté sud.

La suite des événements

Le lendemain, l'entrepreneur confie au notaire Larue que ... *c'est une grande chance que je ne les (morceaux requis) aient pas mis, car le clocher aurait emporté le comble de l'église ainsi que le portail, peut-être ...!* Le 2 septembre 1826, à huit heures du matin, Jean-Baptiste Caillouette se fait donner par le notaire une copie conforme du certificat d'inspection; il veut ainsi protéger sa créance envers les syndics.

Les raisons de la chute de ce clocher

Comme on l'a vu, le clocher a été jeté à terre par un coup de vent violent venant du Nord. Sa chute a été favorisée par un certain nombre de facteurs dont le fait que sa construction ne respectait pas le devis de charpente original. Il était mal arrimé à la charpente de l'église et le bois employé était trop faible en raison de sa taille trop mince. De plus, sa solidité transversale était légèrement déficiente. Le vent s'est engouffré à la base du clocher du côté nord et, le haut étant déjà recouvert, l'a littéralement soulevé avant de le renverser du côté sud de l'église. Ces défauts de construction étaient connus de Jean-Baptiste Caillouette qui, en n'y remédiant pas suite à l'avis de l'architecte, a fait preuve de négligence.

Le rapport des trois experts

Le 24 décembre 1827, les experts Julien Gamache, Augustin Simoneau et Ignace Gaspard Boisseau, déposent leur rapport. La Cour leur avait ordonné ... *de procéder à l'estimation et liquidation des pertes et dommages souffertes par les Demandeurs par la faute de l'ouvrier et le défaut de l'ouvrage mentionné en la déclaration ...* Pour ce faire, les experts se sont transportés dans la maison du cultivateur Abraham Boulet. Les coûts sont estimés à un montant de 43 livres, 12 chelins et 5½ pences que les défenseurs devront remettre aux demandeurs et qui constitue les pertes et les dommages de ces derniers.

Notons enfin que des matériaux destinés à ce clocher ont été saisis, le 15 mars 1828, chez Joseph Bernier de Cap-Saint-Ignace. Le huissier a alors

... mis sous la main du Roi et justice ce qui suit six caisses de fer blanc complete, un tonno et demi de plomb aux environs de sept cents livres, un petit baril de peinture verte, environ une demi caisse de fer blanc une cruche d'huile delin de quatre pots un baril de peinture blanche de vingt huit livres aux environs, de deux milliers de cloux à bardeaux, un ditto à redoublé.

Notes

- (1) Reproduit de Louise Voyer, *Églises disparues*, Montmagny, Libre expression, 1981, page 91.
- (2) Les témoignages ultérieurs des témoins laissent croire que, malgré les spécifications de ce contrat, le clocher construit ne ressemblait pas à celui de Saint-François. On fera état d'un clocher à deux lanternes et non à une lanterne comme celui de Saint-François. Un dessin de ce dernier clocher est reproduit dans Alain Laberge dir., *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de la culture, 1993, page 172.
- (3) Menuisier et charpentier fort actif, il est le fils de François et de Marie-Catherine Tardif et époux de Marie-Thècle Levasseur.
- (4) Cour du Banc du Roi, cause #1524. Ce sera le prélude à de multiples démarches judiciaires qui s'étaleront de 1826 à 1830. Le dossier conservé aux Archives nationales sous la cote T001-0001 0936, boîte 3C17-1202A contient plus de cent vingt pièces originales.
- (5) Vieux terme d'architecture qui désigne une espèce de dôme; un autre témoin parle plutôt de "lanterne".
- (6) Cette crainte est fondée; Jean-Baptiste Caillouette utilisera plus tard cet argument pour sa défense devant la Cour.

SEULE UNE ÉTUDE CYTOGÉNÉTIQUE PEUT ASSURER DE L'AUTHENTICITÉ D'UNE LIGNÉE FAMILIALE PAR LE DÉPISTAGE DU CHROMOSOME Y

Paul Genest et Denyse Genest

On sait que les chromosomes sont des éléments cellulaires porteurs de tous nos caractères héréditaires transmis par nos parents dont la moitié des 46 chromosomes proviennent de chaque parent avec un des deux chromosomes sexuels, XX, et XY, par exemple un X chez les filles et Y chez le sexe mâle. L'Y est transmis par le père aux fils. C'est pourquoi, la masculinité est transmise par le chromosome Y de père en fils. C'est le seul chromosome que l'on peut retracer dans une lignée familiale à cause de ses caractéristiques morphologiques qui peuvent varier, mais que l'on retrouve intégralement dans la descendance masculine. Il s'agit donc du seul chromosome marqueur que l'on peut reconnaître, qui permet d'identifier à coup sûr l'origine familiale d'un individu. Si donc, un chromosome Y a des caractéristiques morphologiques particulières, telle la taille, on peut reconnaître la filiation des individus, après plusieurs générations, malgré la dénomination familiale qui peut n'avoir qu'une valeur secondaire, malgré une étude généalogique. Car si un individu possède un chromosome Y ayant un caractère morphologique particulier, il l'a hérité de son père qui doit avoir un Y identique qu'il a transmis intégralement à son fils tout comme son nom. Sinon ça peut être un enfant illégitime ou bien adopté et même son nom peut n'avoir aucune signification, car seul son Y permet de l'identifier.

Ainsi, en 1964 nous avons trouvé un individu possédant un chromosome Y beaucoup plus petit que la moyenne que nous avons retracé à un ancêtre originaire de St-Xandre en Aunis. Parmi les sujets de cette lignée familiale nous en avons trouvé un qui possédait un Y qui avait une taille moyenne. Il nous fit savoir qu'il n'originait pas de cette lignée, car son père, avait été adopté. Il avait donc le nom de son grand-père adoptif qui, lui, avait la caractéristique chromosomique de la lignée porteuse d'un Y de petite taille.

En 1971, au cours d'un examen cytogénétique de routine, nous avons observé la présence d'un chromosome Y remanié qui possédait dans la région télo-mérique de son bras long, des appendices satelliformes que nous avons identifié aux formations satellites des chromosomes 13-15 et 21-22. Il s'agissait d'un chromosome Y qui possédait, dans la région distale de son bras long des satellites provenant d'une translocation d'un chromosome des groupes D ou G que nous n'avons pu identifier mais cette anomalie chromosomique ne semblait pas avoir d'effet malformatif comme les remaniements usuels, probablement parce que le segment transloqué était peu important et ne possédait pas de gènes propres. Néanmoins ce chromosome Y satellitique était un excellent marqueur, car nous l'avons retrouvé chez des individus descendant d'un certain Pierre né en 1832. En 1971 et au printemps 1972, nous avons fait des cultures cellulaires du sang d'une vingtaine de sujets de sexe masculin d'une autre lignée cellulaire en vue du dépistage de l'Y à satellites, comprenant quelques membres de la lignée cellulaire ayant un Y à satellites ainsi que des étudiants et des membres du personnel de l'Université Laval. Nous en avons trouvé dix-sept possédant un Y identique au chromosome Y à satellites et une étude généalogique nous révéla que les porteurs descendant d'un ancêtre originant de France et venu en 1665 avec le régiment de Carignan. Comme les deux Y étaient identiques, ils ne pouvaient pas être différents par suite de leur parenté, car ils étaient les premiers du genre identifiés en génétique. Il fallait donc que le premier origine du second. Une étude nous montra que des individus porteurs du second Y avaient vécu dans la même région que ceux du premier Y. En consultant les archives locales, nous avons noté que Pierre, le premier porteur d'un Y à satellites, avait comme parrain Louis, membre de la deuxième lignée porteuse aussi d'un Y à satellites et que plusieurs membres de la deuxième lignée avaient été témoins au mariage de ce Pierre, ce qui laisse entendre que cet intérêt pour Pierre était assez significatif. Ainsi, ce Pierre était

vraisemblablement de naissance illégitime, d'autant plus que la fertilisation avait eu lieu, l'été précédent, période de l'année éminemment favorable à une conception dans la nature.

Un cas de naissance illégitime et ses descendants sont les membres de la première lignée porteuse d'un Y à satellites qui l'identifie mais comme aucun n'a été tenu au courant qu'il est porteur de ce chromosome, ils continuent de porter le nom sous lequel il a été baptisé, ce qui indique que le nom de famille n'est pas toujours authentique.

Nous avons décidé de poursuivre une recherche en France, dans la région d'où venait l'ancêtre. À cet effet, vingt Roy français ont été examinés dont trois d'entre eux habitaient Paris, Chennevières-sur-Marne et Dijon respectivement, mais qui ont des attaches familiales dans le département de l'Yonne.

Il paraît surprenant, de prime abord, que nous n'ayons pas retracé l'Y satellite trouvé au Canada chez des descendants d'un ancêtre français, car le nombre de laboratoire de cytogénétique est élevé en France et un seul cas d'Y à satellites de petite taille, qui n'a rien à voir avec l'Y canadien, a été dépisté et rapporté dans les Annales de génétique.

Il nous semble vraisemblable à une origine "de-novo" du chromosome Y à satellites au cours de la gamétogénèse chez Antoine Roy. On peut se demander pourquoi Antoine Roy s'est engagé dans le régiment de Carignan et qu'il a quitté sa femme et ses deux enfants à Joigny? Nous croyons que ses affaires étaient mauvaises et qu'il décida de fuir ses créanciers. D'ailleurs, sa vie au Canada est signée de son esprit d'aventure que sa fin tragique justifie. Car après son mariage, à Québec avec Marie Major, le 11 septembre 1668, il vécut à Batiscan et très tôt abandonna sa femme et son fils Pierre, né à la mi-été 1669. Il fit de mauvaises affaires à Montréal pour lequel on l'emprisonna, et fut assassiné le 10 juillet 1684, par un mari jaloux à la suite de débats amoureux avec son épouse.

Afin de vérifier l'hypothèse de l'origine française de l'Y à satellites, nous avons fait des recherches dans les archives de la paroisse Saint-Jean, à Joigny, où a été baptisé Antoine Roy, le 23 mars 1635. Les registres paroissiaux, conservés à la bibliothèque communale de Joigny, commencent en 1611 pour les baptêmes, en 1667 pour les mariages et en 1653 pour les sépultures, mais ceux de 1663 à 1681 sont introuvables. Nous avons donc consulté ceux de 1611 à 1681 pour les actes de baptême, de 1667 à 1681 pour les mariages et de 1650 à 1662 ainsi que 1669 à 1681 pour les sépultures.

Nous avons retracé 10 enfants nés d'Olivier Roy et de Catherine Baudard, les parents d'Antoine :

1. Catherine, née le 11 juillet 1627 et morte probablement en bas âge.
2. Marie, le 13 février 1629.
3. Charlotte, le 7 août 1630.
4. Edmée, le 19 mars 1632.
5. Geneviève, le 8 août 1633.
6. Anthoine, le 23 mars 1635, l'ancêtre des Roy-Desjardins du Canada.
7. Élye, le 13 juillet 1636.
8. Suzanne, en juillet 1638.
9. Jehan, le 30 août 1640.
10. Catherine, le 19 septembre 1643.

Ainsi Antoine Roy eut deux frères, Élye et Jehan. Cependant, Élye et Jehan, tout comme leur père, moururent respectivement le 25 août, le 16 septembre et le 6 décembre 1661, vraisemblablement au cours d'une épidémie. Il semble peu probable qu'ils aient eu des descendants.

D'autre part, nous n'avons pu retracer ni l'ascendance, ni la fratrie d'Olivier Roy, le père d'Antoine, qui s'est marié probablement en 1627 ou 1628, car les registres de mariages de la paroisse Saint-Jean antérieurs à 1667 sont introuvables.

Cependant, si l'on se fie au parrainage où la coutume du temps semble indiquer que cet honneur échoit habituellement à des membres de la parenté (le nom de **Roy** revient souvent comme parrains de 42 enfants **Roy** nés entre 1627 et 1663), seuls les parrains de deux enfants d'Olivier, Élye et Jehan portaient le même patronyme, soit Élye **Roy** et Jehan **Roy** respectivement.

Par contre, à notre grande surprise, nous avons découvert qu'Antoine **Roy**, tonnelier à Joigny, marié à Catherine **Gyot**, eut deux fils, Jacques né le 5 novembre 1658 et Edme, le 3 mars 1660. Ce qui est étonnant c'est que le prénom d'Antoine n'apparaît que trois fois dans les registres de la paroisse Saint-Jean de 1661 à 1681, soit en 1635 comme fils d'Olivier **Roy** et en 1658 comme père de deux garçons. En dépit de l'in vraisemblance, car Antoine **Roy**, était théoriquement célibataire quand il s'engagea en 1665 dans le régiment de Carignan et se maria à Québec en 1668, devenant ainsi bigame, il est tout probable que ce soit le même individu qui eut deux fils durant sa courte vie à Joigny. Il exerçait le même métier que l'ancêtre des **Roy-Desjardins**, et de son père Olivier, soit celui de tonnelier. La vie aventureuse qu'Antoine **Roy** mena au Canada et sa triste fin pouvaient s'harmoniser avec l'abandon de sa famille à Joigny. Quant aux deux fils de cet Antoine **Roy**, nous n'avons rien trouvé, relativement à leur survie ou leur descendance, dans les registres de la paroisse Saint-Jean jusqu'en 1700.

Enfin Anthoine **Roy**, fut assassiné le 10 juillet 1684, à Québec. Selon Julien Talua-Vendament, il tua Antoine **Roy-Desjardins**, sur les six heures du matin, l'ayant surpris couché avec sa femme, Anne **Godeby**, avec laquelle, selon Vendament, **Desjardins** entretenait depuis longtemps un commerce d'adultère. Le bailli ordonna l'arrestation immédiate du meurtrier et de sa femme.

Vendament fut conduit avec sa femme, à la prison de Montréal, là même où **Desjardins** se trouvait incarcéré dix jours auparavant.

Le procès de **Vendament** et de sa femme, instruit à la fin de septembre 1684, dura une quinzaine. Le 4 octobre suivant, Julien Talua est trouvé coupable de meurtre et condamné à la peine capitale. Quant à la femme **Godeby**, convaincue de "crime d'adultère commis avec le dit **Desjardins**", elle est condamnée au bannissement perpétuel de l'île de Montréal et, en cas de contravention, à la peine du fouet et du carcan.

Le 4 novembre suivant, le Conseil Souverain, cassa la sentence de mort prononcée contre **Vendament** et ordonna la révision du procès, dont l'audition fut fixée en mars 1685.

Le 5 décembre le Conseil est saisi d'une nouvelle requête de **Vendament** qui se plaint de l'altération de sa santé, par suite de sa longue incarcération dans la geôle de Québec. Il demande son relâchement. Le Conseil lui permet de loger chez **Journet** (un cordonnier de la rue Saint-Louis à la haute-ville) lui enjoignant de ne pas s'éloigner à plus de trois lieues à la ronde.

Enfin, le 18 décembre, le Conseil accède à une nouvelle et plus extraordinaire demande de **Vendament** : à condition d'être de retour à Québec dans la journée du 18 mars, date de l'ouverture du second procès, **Vendament** peut, sans escorte et en toute liberté, se rendre à Montréal "pour vaquer à ses affaires". Sa trace est perdue après le 20 février 1685.

Marie **Major** est décédée à 52 ans, dans le plus grand dénuement, le 8 décembre 1689 à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle était hospitalisée depuis le 16 décembre.

Il nous a donc été impossible de déterminer s'il a existé une branche française collatérale des ascendants d'Antoine **Roy**. La seule certitude que nous avons est que cet Antoine fut le seul fils d'Olivier **Roy**, qui vécut assez longtemps pour engendrer une descendance mâle, dont un fils, Pierre, né au Canada, l'ancêtre direct de tous les descendants de cette branche originaire de Joigny.

Un chromosome de translocation, tel l'Y à satellites, résulte habituellement d'un trouble du mécanisme du "crossing-over" durant le phénomène de la gamétogénèse chez un individu. Si le gamète mâle qui

renferme ce chromosome "de-novo" fertilise un gamète femelle normal, le zygote résultant héritera du chromosome néoformé dont la transmission dans la lignée mâle sera assurée indéfiniment.

Si donc nous connaissions le mécanisme de formation de l'Y à satellites des Roy canadiens, l'étude que nous avons poursuivie ne nous a pas permis de le retracer en France, probablement parce qu'il s'est formé, sous l'influence de facteurs inconnus, dans les gamètes d'Antoine Roy mais seulement au moment de la conception de son fils Pierre, de qui descendent tous les porteurs canadiens de l'Y satellité. Ainsi, si l'on présume que le même Antoine Roy eut deux fils issus d'un premier mariage à Joigny, une descendance masculine ne peut être différenciée sur la base des caractères morphologiques du chromosome Y, de Roy d'origine ancestrale varié.

Il serait possible alors que, parmi les Roy français dont nous avons l'examen cytogénétique, ceux de Césy, de Villiers Saint-Benoit ou de Bernouil, dont les ancères vivaient au XVIII^e siècle dans la région de Joigny, soient des descendants de Jacques ou d'Edme Roy, les fils d'Antoine et de Catherine Gyot. Une étude des archives communales nous aurait probablement permis d'élucider ce point, malheureusement nous n'avons pu le réaliser, faute de temps.

Il est probable qu'il aurait été dépisté. C'est pourquoi nous pensons que ce Pierre, le seul fils d'Antoine Roy ait été le premier porteur d'un Y à satellites qui a transmis à quasi tous ses descendants masculins, sauf ceux d'Henri, né en 1770, fils présumé de Louis-Étienne et de Marie-Angélique Pelletier, dont tous les descendants examinés ont un Y normal, ce qui laisse croire qu'Henri était de naissance illégitime.

Nous tenons à souligner que Pierre, le seul fils canadien d'Antoine Roy-Desjardins est l'ancêtre de tous les Roy-Desjardins et Lauzier porteurs d'un chromosome Y à satellites, ainsi qu'un Argentin de San Isidro en Argentine dont un ancêtre habita l'Acadie, puis les États-Unis avant d'émigrer en Argentine, de même qu'un Américain de la Californie. Il s'agit de la lignée familiale porteuse d'un Y à satellites, la plus importante et aussi le plus ancien remaniement chromosomique (425 ans).

Nous sommes reconnaissants, au professeur Jérôme Lejeune de l'Institut de Progénèse de la Faculté de Médecine de Paris qui nous a offert l'hospitalité de son institution pour l'examen cytogénétique des prélèvements faits dans la région parisienne, au doyen Ferdinand Cabanne de la Faculté de Médecine de Dijon et au professeur Gilbert Rucart du département d'Anatomie, d'Embryologie et de Cytogénétique de la Faculté de Médecine de Dijon pour les facilités d'examens de laboratoire et l'intérêt qu'ils ont porté à notre étude, et à madame le docteur Claude Turc pour le dévouement qu'elle a apporté dans les multiples analyses cytogénétiques. Nous sommes aussi redevables à madame Vanneroy, de Joigny, qui nous a été d'un grand secours dans l'interprétation paléographique des documents du XVII^e siècle que nous avons examinés aux Archives communales de Joigny.

Référence

Antoine Roy dit Desjardins (1635-1684) et ses descendants. Georges Desjardins Ed. du Bien-Public 1971.

* * * * *

5,5 milliards d'hommes et de femmes, Tous parents, tous différents

L'exposition «5,5 milliards d'hommes et de femmes, Tous parents, tous différents» tient présentement l'affiche à la Cité des Arts et des Nouvelles Technologies, 15 rue de la Commune Ouest, Montréal, jusqu'au 18 septembre. Elle sera présentée au Musée de la Civilisation, 85, rue Dalhousie, Québec, du 29 mars 1995 au 27 août 1995. Ayant collaboré à cette réalisation, la Société de généalogie de Québec vous invite à visiter cette exposition traitant de généalogie. Nous lui souhaitons longue vie afin qu'elle soit présentée dans de nombreuses villes canadiennes dans les années qui viennent.

* * * * *

L'ÉVÉNEMENT DE 1894

Recherche : Jacques Saintonge

Obituaire

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. George De Boucherville, âgé de 80 ans, frère aimé de l'ex-premier ministre, l'hon. C.B. De Boucherville. Le défunt a succombé à la suite d'une seconde attaque de paralysie, avant-hier soir, à sa résidence, à l'Île d'Orléans. Sa santé était chancelante depuis quelque temps.

M. G. De Boucherville était un homme de lettres et de sciences proéminent. Il est l'auteur du roman bien connu *Une de perdue, deux de retrouvées*. Il a aussi été le greffier du Conseil Législatif de 1867 à 1890 lorsqu'il se retira pour cause de santé. Il était marié à la sœur de M. J.U Grégory de cette ville. Nous offrons à la famille nos sincères condoléances. (8 septembre 1894)

Retour d'Europe

M. I.N. Belleau, maire de Lévis, M. Eus. Belleau et M. Ed. Couture, sont arrivés d'Europe ce matin, à bord du steamer *Laurentian*.

M. J. Camille Pouliot est de retour d'Europe avec son frère M. C.E. Pouliot, ex M. P.P., Mme C.E. Pouliot, Mme J.B. Pouliot et le jeune J.F. Pouliot. (8 septembre 1894)

Retraite de son Éminence le Cardinal Taschereau

Nous apprenons que Son Éminence le Cardinal Taschereau, dont l'état de santé laisse beaucoup à désirer, a officiellement remis, cette semaine, entre les mains de son coadjuteur, Mgr Bégin, l'administration de l'archidiocèse de Québec. (8 septembre 1894)

Une nouvelle paroisse

La *Gazette Officielle* vient de publier les documents relatifs à l'érection civile de la paroisse de Ste-Élizabeth de Portugal, établie par un décret canonique, daté du 6 août 1894. La nouvelle paroisse est formée d'une partie de St-Henri, de Notre-Dame-de-Grâce et de la Côte St-Paul. (9 septembre 1894)

Nomination

Le gouvernement vient de nommer M. Arthur Bergeron, à la position de maître de poste de St-Antoine de Tilly, en remplaçant dame veuve Édouard Larue, démissionnaire. C'est une excellente nomination. (9 septembre 1894)

Bibliographie - Une seconde Acadie par l'abbé Casgrain

"Nous accusons réception, dit la *Presse*, du nouvel ouvrage de M. l'abbé H.R. Casgrain, *Une seconde Acadie*, Histoire de l'Île St-Jean et de l'Île du Prince-Édouard sous la domination française, éditée par MM. L.J. Demers et Frère, de Québec.

L'auteur, dans son avant-propos, indique d'une manière aussi brève qu'heureuse le but qu'il a poursuivi en disant :

"J'ai essayé de faire sortir de l'oubli, et de mettre en lumière les principaux traits de ce groupe de proscrits acadiens qui étaient venus se faire une seconde patrie dans les déserts de l'Île St-Jean, qu'ils furent les premiers à ouvrir à la colonisation et que d'autres cultivent aujourd'hui à leur place. *Sic vos, non vobis.*

L'ouvrage de M. l'abbé Casgrain sera lu avec émotion par tous les patriotes descendants ou non des Acadiens. C'est une page éloquente ajoutée à celles qu'il a déjà écrites sur l'histoire douloureuse de colonies françaises de l'Amérique du Nord."

Le livre de M. Casgrain est en vente, à Montréal, chez Cadieu et Delorme, et Granger et Frère. (10 septembre 1894)

Héritière pressée – Elle veut hériter avant la mort de son parent

Marguerite Nadeau, épouse de Théophile Boulet, de Montréal, est une dame d'un âge mûr, à qui les années n'ont pas donné la sagesse. Elle doit hériter d'un certain sieur Xavier Washbrook, épicier de la rue Chaboillez, à la mort de ce dernier; mais elle préférerait beaucoup toucher tout de suite l'argent qui lui reviendra. M. Washbrook, actuellement, ne l'entend pas de cette oreille-là. Or, samedi dernier, l'héritière est allée trouver M. Washbrook dans son épicerie et l'a mis en demeure de lui donner des fonds. L'épicier s'y étant refusé, elle s'arma d'un couteau-poignard et le leva sur sa tête en s'écriant : "M'faut d'argent! Sinon y a un meurtre qui va se commettre!" M. Washbrook désarma son adversaire et porta le couteau au poste de police, puis revint pour faire sortir la douce Marguerite. Celle-ci le frappa alors à coups de parapluie. D'où son arrestation. Le dénouement de cette affaire a eu lieu hier matin en cour de recorder. La prisonnière a été condamnée à \$3 d'amende, plus les frais, ou 3 mois de prison, et à déposer \$150 de caution, ou trois autres mois. (11 septembre 1894)

Obituaire

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jacques Marcotte, arrivée ce matin. M. Marcotte est un ancien industriel bien connu à Québec. Il fut pendant de longues années à la tête d'une grande fonderie en compagnie avec MM. Terreau et Duchesneau. Il était père de Madame Déry, épouse de S.H. le Recorder, de madame Vallée, épouse du gouverneur de la prison de Montréal et beau-père de M. S.H. Huot, pharmacien.

C'était un citoyen intègre, qui laisse une mémoire respectée. Nos condoléances à sa veuve et aux membres de sa famille. (18 septembre 1894)

Note. L'avis de décès indique que M. Marcotte était maître fondateur et âgé de 82 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 20 septembre, en l'église Saint-Roch.

Accident fatal – Un vieillard écrasé par les chars

Montréal, 20 – M. François Lamarche, un vieux charretier très estimé de Ste-Anne de Bellevue, a été victime d'un terrible accident. Vers 7 heures et demie il se rendait à la gare pour y attendre des voyageurs lorsque, au moment où il traversait la voie ferrée, le train du Grand Tronc frappa sa voiture. Lamarche fut projeté par le choc sous les roues de la locomotive et affreusement broyé. Son cheval fut tué raide et sa voiture mise en pièces.

Quand on l'a relevé, l'infortuné a encore eu la force de prononcer son nom avant de rendre le dernier soupir. Il était marié et laisse plusieurs enfants. (20 septembre 1894)

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

POTVIN, Sr Annette (2267) : En juin 1994 je recevais le prix Percy-W. Foy pour mon volume intitulé *Les Poitevin dit Laviolette 1669-1992*. Depuis la remise de ce prix plusieurs personnes ont demandé cette publication de sorte qu'une première édition est épuisée. Je prends donc les noms et adresses des personnes désirant se procurer mon volume. On peut m'écrire à 9810-165e Rue, Edmonton (Alberta), T5P 3S7.

TURBIDE, Rachel (2865) : Recherche sur les familles **Turbide** et compilation d'un répertoire. J'apprécierais tout renseignement concernant les membres de ces familles : dates de naissances, mariages, sépultures, etc. Merci à tous ceux qui collaboreront à ma recherche. Mon adresse : 2865, rue Napoléon, Baie-Comeau (Québec), G5C 1A6, Tél.: (418) 589-9302 - Fax : (418) 589-2757.

SAUCIER, Julien (1752) : Je suis à compiler une liste des répertoires de baptême, mariage, décès et généalogies de familles. Si vous avez publié de tels travaux, je vous prierais de m'en faire parvenir une description, ainsi que le titre, le coût et l'adresse où l'on peut se les procurer. Adresser le tout à Julien Saucier, C.P. 757, Pont-Rouge (Québec), G0A 2X0.

FOURNEL, Jean-Jacques (3092) : Travaux sur mon ascendance familiale (familles **Fournel, Galipeau, Payne**, etc.). De plus mon épouse et moi avons fondé récemment le "Club de généalogie de Sainte-Julie" et nous avons déjà vingt-cinq membres. Nous avons initié dix de ces membres (débutants) à la généalogie.

HACHÉ, Louis (3064) : Recherche de mon arbre généalogique complet : familles **Haché** (origine acadienne) et **Larouche** (côté maternel). Mon ancêtre **Jean Gauthier dit Larouche** épouse **Angélique Lefebvre** à Québec le 21 janvier 1675. Je n'ai pas déterminé encore avec certitude l'origine de ma lignée **Haché**.

JULIEN, Bernard (3087) : Compilation de la descendance de **Jean Julien** et **Madeleine Guérin**, son épouse, installés dans la paroisse de **L'Ange-Gardien**, J'ai déjà plus de 3000 noms. Je m'intéresse aussi à l'ascendance de **Marcel** et **Lucille Lavallée** et celle de **Valmore Collette** et **Albina Gagnon**.

ROBITAILLE, Gilles (3053) : Mon père et ma mère sont tous les deux des **Robitaille**, descendant de **Jean Robitaille**, arrivé à Québec en 1670. J'ai l'intention de faire mon arbre généalogique ainsi que l'histoire de ses deux fils **Joseph** (côté paternel) et **André** (côté maternel).

DELISLE, Maurice (3108) : Travaux sur mon arbre généalogique et mon ascendance **Delisle** de la région de **Lachine** et de **l'Île Perrot** et sur l'ascendance de mon épouse, les **Berger** de la région de **Saint-Jean-d'Iberville**. Recherche aussi sur les familles **Darois** et **Lalanne**.

ROUSSEAU, Monique (3082) : Histoire et généalogie de mes familles **Pelletier, Lavoie** et **D'Amours** ainsi que celles des familles **Rousseau, Dessureault, Veillette** et **Ayotte** du côté de mon époux. Mes deux tableaux généalogiques sont presque terminés.

GAGNON, Antonio (2626) : Histoire et généalogie des familles **Legrand**, J'aimerais correspondre avec toute personne ayant fait des recherches sur cette famille. Mon adresse : 11, rue Côté, **Saint-Basile-le-Grand** (Québec), J3N 1A7. Tél.: (514) 653-6326.

DUGRÉ, Alexandre (3084) : Généalogie ascendante complète des **Dugré** et de leurs conjoints.

DUGAL, Jean-Paul (2050) : Lignée ascendante du colonel Rodolphe Girard, auteur et traducteur officiel à la Chambre des Communes, décédé vers 1953. Compilation des naissances, mariages et sépultures des Dugal/Cottin; j'apprécieraient tout renseignement.

RODRIGUE, Sheila Ann (3090) (Westwego, Louisiana) : Généalogie et histoire des familles Rodrigue, LeRoy, Dufresne, Fougère, Dauphin, Vérieul, Gignard, Mainguy, Dubois, Rivault, Guibault, Gladus et autres familles acadiennes.

BERNARD, Pierre (3090) : Répertoires des mariages, naissances et sépultures dans les paroisses où ont vécu des autochtones. Généalogie indienne de Kanesatake. Je veux me spécialiser en généalogie autochtone.

BORDELEAU, Jean-Paul (3081) : Étude sur l'arrivée et les débuts d'Antoine Bordelau à Québec (Régiment de Carignan) en 1663. La descendance et le tableau généalogique des Bordeleau.

RENÉ-FORTIER, Huguette (3060) : Arbre généalogique de mes familles René (côté paternel) et Thomassin (côté maternel). Histoire et descendance de mon premier ancêtre René de Cotret.

CHAMBERLAND, Jean-Paul (1828) : J'ai commencé à compiler avec le logiciel GP de la Société de généalogie de Québec les décès de la paroisse de Notre-Dame de Québec.

LABBÉ, Éric (3073) : Généalogie de mes familles Labbé (côté paternel) et Dupont (côté maternel). Projet de rédaction d'un volume sur les Dupont.

FOURNIER, Sylvie (3085) : Recherches sur la famille Fournier, descendant de Guillaume et de Françoise Hébert mariés le 20 décembre 1651.

BOUCHARD-LEVESQUE, Cécilia (3104) : Familles Bouchard, Rooney, Couture, Kennedy, Lévesque, Desrosiers, Poirier et Garand.

AUCLAIR, Robert (3095) : Je m'intéresse à la mise sur pied d'une association des familles Auclair. On peut me contacter au (418) 654-1649.

LÉVEILLÉ-RIVEST, Hélène (2783) : Histoire et généalogie des familles Truchon dit Léveillé, Boileau et Rivest/Rivais/Rivet.

FORTIER, Jean-Yves (3059) : Histoire et généalogie des familles Fortier (côté paternel) et Dubuc (côté maternel).

RAIL, Gilles (3105) : Généalogie de mes familles Rail (côté paternel) et Paris (côté maternel).

LAMBERT, Michelle (0457) : Familles Lambert, Couture, Moreau, D'Anjou et Pelletier.

DUFOUR, Réjean (3075) : Familles Dufour, Plante, Robichaud, Langlois et Morneau.

DAGNAULT-LAVOIE, Huguette (3097) : Familles Lavoie, Faber, Dagnault et Voyer.

BERTIN, Roger (3083) : Familles Bertin, Pitre, Comeau, Ouiron et autres.

MURPHY, Lucy (3093) : Familles Murphy, Bertrand, Rivest, Courual, etc.

BLACKBURN, David (3094) : Familles Blackburn, Harvey et Tremblay.

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- De **RAYMOND TANGUAY**. *Lignée directe de la famille Jean Bherer et d'Hélène Gervais. --- Élie Légaré et Antoinette Prévost. --- Paul Carmichael et Yvonne Chavanel. --- Roger Lessard et Thérèse Chavanel.*
- De **JEAN-PAUL MORIN**. *Les Biards.*
- De **GILLES POLIQUIN**. *L'Aval*. Vol. 6, N° 2, mars 1994; vol. 6 N° 4, mai 1994.
- De **DENISE LAMOTHE-JULIEN**. *Collaboration. Les écoles de rang racontées ... Sainte-Jeanne de Pont-Rouge*. 1993, 123 p.
- De **RICHARD MARTEL**. *Anonyme. Enfants français baptisés à Sillery de 1637 à 1670.*
- De **ALBERT J. MARCEAU**. *Melvain, Richard. New England Outposts. War and Society in Colonial Deerfield*. W.W. Norton and Co., 1988, 368 p.
- **D'UN MEMBRE**. *Raymond, Alphonse. Au fil de mes jours à Kamouraska*. 1983, 239 p. --- *Collaboration. Quelques pionniers de Valcourt et sa région*. Fondation J.-Armand Bombardier, 1984, 264 p.

Dons de l'auteur

- **Gauthier, Gérard J.** *La Carcasse de Navire. "La Rouche" 1645-1995*. Les Éditions du Savoir, 1994, 459 p. L'auteur, américain de naissance, a consacré quatorze années de recherche à retracer la généalogie des Gauthier dit Larouche. Il a dépouillé de nombreux actes notariés pour reconstituer non seulement la généalogie mais aussi l'histoire de cette famille. Le résultat est un volume abondamment illustré. Il est en vente chez Les Éditions du Savoir, 68, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec), G5V 1M7, au prix de 75,00 \$.
- **Bernier, Cyril.** *Moisson de Bernier*. Tome 10. Les Éditions Cyril Bernier, 1994, 270 p. Ce dixième volume contient 52 biographies de Bernier, suivies de leur généalogie ascendante. Ceci porte à 326 le nombre de biographies publiées dans la série. Il est en vente chez l'auteur, 227, rue Foisy, Saint-Eustache (Québec), J7P 4B5, au prix de 17,00 \$ frais de poste inclus.
- **Robert, Claude.** *Comment faire son livre de famille*. Club de généalogie de Longueuil, 97 p.

Dons d'associations de familles

À moins d'indication contraire, l'adresse des associations de familles est :
C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

- **Association des familles Perron d'Amérique.** *Vue du perron*, Vol. 3, N° 1, printemps 1994, N° 2, été 1994. --- **Association des Tremblay d'Amérique inc.** *La Tremblaie*, Vol. 16, N° 4, avril 1994. --- **Association des familles Gagnon et Belzile inc.** *La Gagnonnière*, Vol. 9, N° 2, mai

1994. --- **La fête des Landry 1994**, C.P. 3314, Robichaud N.-B., E0A 2S0. *Le Landry*, N° 2, avril 1994. --- **Association des familles Hamel**, C.P. 482, succ. Montréal-Nord, Montréal (Québec), H1H 5L5. *Bulletin*, Vol. 12, n° 3, mai 1994. --- **Association des Chouinard d'Amérique du Nord inc.** *Entre-Nous*, Vol. 16, N° 1, juin 1994. --- **Association des Bernier d'Amérique inc.**, 924, rue Haut-Bois, Rock Forest (Québec), J1N 2E6. *Journal historique des Bernier*, Vol. 36, N° 4, juin 1994. --- **Association des descendants des Lemieux d'Amérique inc.** *Le Journal des Lemieux*, Vol. 9, N° 2, mai 1994. --- **Association des familles Déry inc.** *L'Aiglon*, Printemps 1994. --- **Les descendants de Lazare Bolley inc.**, C.P. 214, Rouyn (Québec), J9X 5C3). *Le Bolley*, N° 9, mai 1994. --- **Association des familles Morency inc.** *Le Bauché dit Morency*, Vol. 4, N° 2, juin 1994. --- **Les familles Tardif d'Amérique inc.** *Le Tardif Fusion*, Vol. 5, N° 2, juin 1994 --- **Association des Asselin inc.** *Asselinformation*, Vol. 14, N° 2, mai 1994. ---

Acquisitions

- **White, Walter S.** *Le Chenal du moine une histoire illustrée.* Éditions Beaudry et Frappier, 1980, 236 p. --- **Simard, André.** *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi.* Chancellerie de l'évêché de Chicoutimi, 1969, 813 p. --- **Faribault-Beauregard, Marthe.** *La population des forts français d'Amérique (XVIII^e siècle).* Éditions Bergeron, 1984, tome 2, 435 p. --- **Demers, Jacques.** *Livre-souvenir Bernières-Saint-Nicolas 1694-1994.* 1993, 77 p. ---

Nos membres publient

- **Bégin, Roger.** *Bégin.* 1994, 43 p. Contient des actes concernant l'ancêtre Louis Bégin, ainsi que l'arbre généalogique de Roger Bégin et Janine Carrier. En vente chez l'auteur, 11, rue Saint-Georges Ouest, Lévis, (Québec), G6V 4H8, au prix de 12,00 \$ frais postaux inclus.
- **Vézina, Jules.** *La Côte-du-Sud. Histoire et généalogie d'un archipel.* Association historique de l'Isle-aux-Grues, 1994, 436 p. Les Lachance de l'Isle au Canot, les Pruneau de l'Isle Sainte-Marguerite, les Masson de Grosse-Île, les Coulombe, Bernier, Bolduc, Gagné et Roy de l'Isle-aux-Oies, les Dancause, Lavoie, Lebel, Lemieux, Normand, Painchaud et Vézina de l'Isle-aux-Grues, et bien d'autres encore. Toutes ces familles demeurent dans l'archipel de la Côte-du-Sud depuis plusieurs générations. Comment vivent-ils leur isolement ? Ce livre vous raconte leur histoire. En vente chez l'auteur, C.P. 58, Isle-aux-Grues (Québec), G0R 1P0, au prix de 28,50 \$ incluant les frais de poste.
- **Tessier, Gisèle.** *Au fil des saisons.* 1994, 190 p. Histoire abondamment illustrée et généalogie de la famille de Alphonse Tessier et Aline Gravel. En vente chez l'auteure, 3124 ave. Champagne, Sainte-Foy (Québec), G1W 2Y6, au prix de 35,00\$ frais postaux inclus.
- **Moore, Phillip J.** *One Hundred French-Canadian Family Histories.* 1994, 261 p. Ce volume contient des notes biographiques sur plus de 100 ancêtres de l'auteur du côté de sa mère. Il est disponible chez l'auteur, 680 Riverbend Drive, Owosso MI 48867-1064, au prix de 15,00 \$ US, frais de poste inclus.

Dons en argent

Anonyme	20,00 \$
Noëlla Bilodeau-Robert (2228)	15,00 \$

Merci à toutes les personnes qui ont fait don de volumes et d'argent.

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 3029 Date, lieu de mariage, parents et grands-parents de Théophile Lefrançois et Élisabeth Bourassa. Leur fils Alexandre épouse Marie-Lumina Théberge le 23 avril 1900 à Saint-Herménégilde de Stanstead. (Roger Plante 0715)
- 3030 Date et lieu de mariage de Damasse Deveau et Judith Aucoin. Leur fille Julie épouse Fidèle Chiasson à Chéticamp (Nouvelle-Écosse) vers 1840. (Sylvain Carrier 2707)
- 3031 Date et lieu de naissance de Julie Deveau (Damasse et Judith Aucoin). Peut-être à Chéticamp (Nouvelle-Écosse). (Sylvain Carrier 2707)
- 3032 Date et lieu de mariage de Léonard Chiasson et Cordule Chiasson. Leur fils Fidèle épouse Julie Deveau à Chéticamp (Nouvelle-Écosse) vers 1840. (Sylvain Carrier 2707)
- 3033 Date et lieu de naissance de Fidèle Chiasson (Léonard et Cordule Chiasson). Peut-être à Chéticamp (Nouvelle-Écosse). (Sylvain Carrier 2707)
- 3034 Date et lieu de naissance de Léonard Chiasson (Firmin et Hélène Poirier). Peut-être en 1815 à Chéticamp (Nouvelle-Écosse). (Sylvain Carrier 2707)
- 3035 Date et lieu de naissance de Cordule Chiasson (David et Céleste Cormier). Peut-être à Chéticamp (Nouvelle-Écosse). (Sylvain Carrier 2707)
- 3036 Dates et lieux de sépulture des époux Léonard Chiasson (avant 1891) et Cordule Chiasson (avant 1865). Peut-être à Chéticamp (Nouvelle-Écosse). (Sylvain Carrier 2707)
- 3037 Parents d'Hélène Poirier qui épouse Firmin Chiasson à Beaubassin (Nouvelle-Écosse) en 1802. Il s'établirent à Chéticamp (Nouvelle-Écosse). (Sylvain Carrier 2707)
- 3038 Parents de Céleste Cormier qui épouse David Chiasson à Chéticamp (Nouvelle-Écosse) vers 1803. Ils vécurent à cet endroit. (Sylvain Carrier 2707)
- 3039 Date et lieu de mariage de Frédéric Deveau et Marguerite Romard. Leur fils Damasse épouse Judith Aucoin. (Sylvain Carrier 2707)
- 3040 Date, lieu de mariage et parents de François Fontaine-Lafontaine et Angélique Blau. Leur fils François épouse Marie Pradet-Singelais à Saint-Joachim-de-Montmorency le 20 mai 1833. (Lauréat Dupont 3089)
- 3041 Date et lieu de mariage de Sylvain Ouellette et Philomène Cameron. Sylvain Ouellette épouse en secondes noces Emma McKenzie à Saint-Anselme-de-Dorchester le 18 juillet 1893 et en troisièmes noces Athalie Morency à Saint-Anselme de Dorchester le 21 novembre 1905. (Louis Girard 1451)
- 3042 Peut-on me fournir une photographie du mariage de Paul-Zéphirin Pelletier (Pierre et Desneiges Bélanger, de Saint-Marcel-de-L'Islet) et d'Odila St-Jean (Séraphin et Aurize Prézeau) qui

s'épousent à Saint-Faustin-de-Terrebonne. Le couple **Pelletier-St-Jean** est demeuré à Montréal jusqu'en 1920, année de leur départ pour l'Alberta. (M.-Antoinette Caouette 0470)

- 3043 Y a-t-il eu mélange dans le répertoire de Saint-Luc publié par B. Pontbriand concernant ces deux mariages ?
1. **Rivard, Jean**, fils naturel, et **Gélinas Adéline-Délina** (Joseph et Adélaïde Maillet), m. 8 juillet 1846 à Kingsey, Québec, Co. Drummond (Saint-Félix). Les registres de Kingsey ne débuteraient qu'en 1863.
 2. **Gosselin Antoine** (Joseph et Ursule Plouffe) et **M.-Louise Dion/Guinon**, m. 6 avril 1818 à Saint-Luc, Québec, Co. Saint-Jean. (Léon Guimond 0976)
- 3044 Information sur une certaine famille **Jacobs** qui demeurait dans la ville de Québec en 1806 et dont deux membres soit **Henry** et **Julie Jacobs** agissaient comme parrain et marraine au baptême de François fils de François **Guittard**, voilier, et Marie **Filiâtre** le 12 février 1806 à Québec (Notre-Dame). (Rosaline Guitard 1004)
- 3045 Date, lieu de mariage, de naissance et de décès de **Thomas Feeney (Pheaney)**, époux de **Helen Brennan**. Au mariage de son fils **Daniel** avec **Ann McDonough** à Sainte-Foy le 11 septembre 1849, on le dit du township de Leeds. Au mariage de son fils **Thomas** avec **Margaret Healy** à Sainte-Foy le 7 juin 1853, on le dit de Sainte-Foy et au mariage de son fils **James** avec **Brigit Breehan** à Sainte-Foy le 17 novembre 1857, on le dit de Saint-Augustin. Selon Drouin, un autre fils, **John**, épouse **Sarah Nemel** à Ottawa (Notre-Dame) le 11 novembre 1859. Il m'a été impossible de trouver les lieux et dates de naissance de ses enfants. (Lucie Fréchette 2168)

Réponses

- 2889 (Janvier 1994) Les parents de **Régis Courtemanche** sont **Césaire** et **Euphémie/Phémie/Benoit** et **Arzélie Colette** qui s'épousent à Hudson, MA, le 29 septembre 1877. Sources : Microfilm du Massachusetts, bibliothèque de Montréal. (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2932 Réponse partielle. **Suzanne Labranche** épouse **Sébastien Gagnon** à l'Île-aux-Coudres le 17 septembre 1777 et en secondes noces **Jean-Baptiste Moyen** (Jean-Baptiste et Judith Gagnon) à Saint-Roch-des-Aulnaies le 7 janvier 1793. Sources : Répertoire des mariages de Saint-Roch-des-Aulnaies par l'abbé Proulx. (Antoinette Caouette 0470)
- 2933 Concernant les familles **Dancause**, dans les registres de la paroisse de Saint-Cyrille-de-L'Islet et Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet, l'orthographe varie avec les années. C'est d'abord **Dangosse**, puis **Dancosse** et **Dancausse** puis enfin **Dancause**. Ce dernier est le nom de famille de ma mère. Une sœur de mon grand-père qui aura 101 ans bientôt, dit qu'au début des années 1900, une institutrice de l'école a décidé de changer l'orthographe de son nom de **Dancosse** qu'elle écrivait à **Dancause**. (Antoinette Caouette 0470)
- 2973 **Marguerite-Madeleine Trottier** et **Scholastique Trottier** étaient deux personnes différentes. S'il est patient, **Lyle-Alex Trottier** trouvera les renseignements appropriés sur ces deux personnes et leurs ascendants dans mon "Dictionnaire des familles Gingras en Amérique" qui paraîtra bientôt. (Raymond Gingras 0005)
- 3013 **Luce Lambert** (Raphaël et **Luce Couture** de Saint-Jean-Chrysostome) épouse **Nazaire Bédard** (Laurent et **Louise Pageot** de Saint-Raymond, m. Charlesbourg, 10 février 1829) à Charlesbourg le 24 avril 1855. Sources : Registre de la paroisse de Charlesbourg (Saint-Charles-Borromée) et fichier Loïsel. (Danielle Brière 2702)

* * * * *

REGARD SUR LES REVUES

par Bernard Lebeuf

Héritage – Mai 1994 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, C.P. 901, Trois-Rivières (Québec), G9A 5K2.

- Un soi-disant **Giguère** enfin recyclé (dit **Bellerose**).
- Les descendants de **Sébastien Provencher** (prêtres et religieux) (suite).
- Lignées ancestrales **Naud, St-Pierre**.
- **Nicolas Duclos**, notaire à Batiscan de 1751 à 1769 (avril à juillet 1769).

L'Estuaire généalogique – N° 49, mars 1994 – Société généalogique de l'Est du Québec, Case postale 253, Rimouski (Québec), G5L 7C1.

- Les métiers de nos ancêtres à Rivière-Ouelle et la région de 1800 à 1850 (2^e partie) (patronymes nombreux).
- Approche méthodique d'une recherche généalogique franco-canadienne : la famille **Niquidet**.
- Lignées ancestrales **Levesque** et **Dupont**.

L'Outaouais généalogique – Vol. 16, N° 3, mai-juin 1994 – Société de généalogie de l'Outaouais inc. C.P. 2025, Succ. B., Hull (Québec), J8X 3Z2.

- **Angéline** (reliée aux ancêtres des **Chartrand**).
- Ascendance parentale de **Jacques Godbout**.
- Les lignées ombilicales du Québec.

Nos Sources – Vol. 14, N° 2, juin 1994 – Société de généalogie de Lanaudière, C.P. 221, Joliette (Québec), J6E 3Z6.

- Histoire de la famille **Dalphon** (dit **Boulay**) en Amérique.
- Lignées ancestrales **Boucher, Desjardins, Daigle, Labrecque, Jetté**.

L'Entraide généalogique – Vol. 17, N° 1, janvier-février-mars 1994 – Société de généalogie des Cantons de l'Est inc. – 275 rue Dufferin, Sherbrooke (Québec), J1H 4M5.

- Les vieux métiers : le fromager (les **Dodier** ont laissé leurs marques).
- Les degrés de parenté et d'affinité.

Les Ramures – Vol. 3, N° 2, mai 1994 – La Société de généalogie "Les patriotes", 111-105, rue Prince, Sorel (Québec), J3P 4J9.

- Lignées ancestrales **Tremblay, Martln, Denoncourt, Bérard**.

Le Bercail – Vol. 2, N° 1, novembre 1992 – Société généalogique de l'Amiante, 671, boul. Smith Sud, Thetford Mines (Québec), G6G 1N1.

- **Arthur Boulanger**, vétéran de la guerre 1914-18.
- Lignée ancestrale **Lefebvre** dit **Boulanger**.
- Lettres des soldats **Arthur Mercier, Josaphat Frenette** et **Ernest Côté**.
- Les familles anglophones : les **Allan**.

Le Bercaill – Vol. 2, N° 2, mars 1993 – Société généalogique de l'Amiante, 671, boul. Smith Sud, Thetford Mines (Québec), G6G 1N1.

- Lignée ancestrale **Lessard**.
- Nos familles anglophones : les **Nugent**.

Au fil des ans – Vol. 6, N° 2, printemps 1994 – Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint-Lazare (Québec), G0R 3J0.

- Mon joual vient de France (historique du parler français au pays).
- Lignée généalogique **Fradet**.

Cap-aux-Diamants – N° 37, printemps 1994 – Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., C.P. 609, Haute-Ville Québec (Québec), G1R 4S2.

- Au cœur du Vieux-Québec, le Cavalier du moulin.
- Les forges du Saint-Maurice (**Poulin de Francheville, Vézin, Simonet**).
- Un mémorial régional : la vieille pulperie de Chicoutimi (**Price, Guay**).
- Quelques phares du Saint-Laurent (des gardiens : **Thérien, Imbeault, Tremblay, Bouchard, Savard, Vigneau**).
- Le manoir des **Aubert-de-Gaspé**.
- Antoine Dionne, un pionnier de l'Île d'Orléans.

Ces gens de mon pays – Vol. 1, N° 1, printemps 1994 – Édition Réjean Leclerc, C.P. 242, Succ. Saint-Michel, Montréal (Québec), H2A 3M1.

- Le culte des ancêtres.
- Fiches d'identité **Bélanger, Charron, Desrochers, Dion, Drapeau, Gélinas, Levesque, Ouellette, Parizeau, Payette, Séguin**.
- Notre héritage allemand.
- Comment apparaissent les noms de famille?

The Newfoundland Ancestor – Vol. 10, N° 1, Spring 1994 – Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc., Colonial Building, Military Road, St. John's, N.F., A1C 2C9.

- Ananias Case (1808–1863) (histoire du pionnier à Terre-Neuve).
- The Windsor Families in Newfoundland.
- Place Origins of Some Families at Port-aux-Basques during the Mid 19th Century (quelques noms : **McDougal, McLean, Anderson, Carter**).

Chinook – Vol. 14 No 4, Summer 1994 – Alberta Family Histories Society, P.O. Box 30270, Station B, Calgary, AB, T2M 4P1.

- Intelligent Selection of a First Program (Computer Database for Genealogy).

Families – Vol. 33, N° 2, May 1994 – The Ontario Genealogical Society, 40, Orchard View Blvd., Toronto (Ontario), M4R 1B9.

- Genealogical Resources at the Canadiana Department in North Public Library.
- Standing on Guard for US : Documenting Canadian Military Service in the Twentieth Century.

Le Chaînon – Vol. 12, N° 1, printemps 1994 – Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, C.P. 1363, Succ. B, Sudbury (Ontario), P3E 5K4.

- Lignées ancestrales **Giroux, Boulay, Labine, Mantha**.
- **Hubert Gauthier**.

Je me souviens – Vol. 17, N° 1, Spring 1994 – American French Genealogical Society, P.O. Box 2113, Pawtucket, RI 02861-0113, USA.

- Lignée ancestrale **Jean Chrétien**.
- **Charles Vincelette** (brève biographie et généalogie).
- Petits tableaux des familles **Allard, Lacombe, Robert**.
- Le loup **Lafontaine** (les trois classes sociales au début de Sainte-Croix...).

Michigan's Habitant Heritage – Vol. 15, N° 2, April 1994 – French-Canadian Heritage Society of Michigan, P.O. Box 10028, Lansing, MI 48901-0028, USA.

- **Madonna's French-Canadian Ancestry** (ses grands-parents maternels étaient deux **Fortin**).
- **Ste. Anne of Detroit : Burial Record Index (1843-1872)** (des noms bien connus : **Dubois, Duchene, Dumas, Dupont, Dupuis, Fontaine, Fortier, Fournier, Gagnon, Gauthier**, etc.)

À moi Auvergne! – N° 68, 2^e trimestre 1994 – Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay, 47, rue d'Yverres, 92230, Montgeron, France.

- Les empêchements de mariage.
- Une lignée de maîtres jardiniers du Puy : les **Morel**.
- L'émigration du marquis de **La Roche Labert**.
- Auvergnats en errance : les **Couturier** du Québec.

Arverni Bituriges Cubi – N° 31, 1^{er} trimestre 1994 – Centre d'Études Généalogiques et Héraldiques des Familles Auvergno-Berrichonnes, 10, av. Saint-Paul, 92370, Chaville, France.

- **Baptême de la commune de Monthiçon (1760-1777)** (des noms familiers : **Benoit, Bernard, Brisson, Marchand, Richard**).
- Familles **Breton** et **François**.
- **Mariages de la commune de La Crouzille (1693-1806)** (noms connus : **Au Couturier, Beaulne, Berton, Daniel, Durand, Lagrange**).

NOUVEAUX MEMBRES

par **Pierre Perron**

#3136	Presseau, Yves	1501, Chemin Neuf, Portneuf, QC, G0A 2Z0
#3137	Crête, Gaston	302-3040, chemin Saint-Louis, Sainte-Foy, QC, G1W 1R3
#3138	McKinnon-Jones, Gemma	230, rue Blais, Rimouski, QC, G5L 2Z7
#3139	Jasmin, André	2699, place Vigneault, Sainte-Foy, QC, G1W 1X4
#3140	De L'Étoile, Daniel	3228, rue de Versailles, Sainte-Foy, QC, G1X 1E4
#3141	Giasson, Micheline	43, chemin Lac Fiske, Grand-Remous, QC, J0W 1E0
#3142	Messier, Alain	2187, rue Guertin, Saint-Laurent, QC, H4L 2E3
#3143	McGill, David	4, Wright St., Cambridge, MA 02138, US
#3144	Poulin, Pascal	3717, chemin Royal, Saint-Famille, QC, G0A 3P0
#3145	Laurin-Périard, Suzanne	141, rue des Érables, Lachute, QC, J8H 1A7
#3146	Tremblay, Claude	602-2625, rue du Rhin, Québec, QC, G1P 2Z7

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 21 septembre 1994
Heure : 19h30
Endroit : Salle Henri-Gagnon, local 3155
Pavillon Casault, 1210, av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy
Au programme : M. Michel Fragasso, conférencier invité
Évocation des 20 ans de notre bulletin L'Ancêtre

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 10 et 24 septembre de 13h00 à 16h00.
Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société,
local 4266, pavillon Casault, Université Laval: répertoires,
tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture.

Photo première page : Histoire de Cap St-Ignace (1672-1970), par l'abbé Jos.-Arthur Richard, La Pocatière, 1970.

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00
Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30
Samedi : 8h30 à 16h30 avec les services habituels.

Veillez noter que la bibliothèque des Archives est fermée les soirs et le samedi.

**PORT DE RETOUR GARANTI
L'ANCÊTRE,
C.P. 9066,
SAINTE-FOY, G1V 4A8**

**ENVOI DE PUBLICATION
ENREGISTREMENT NO 5716**

1790
Paulette LECOMTE-LACHANCE
1102-380 chemin Saint-Louis
QUEBEC, QC
G1S 4M1